

PSCE | 2013 – 2016

**Projet scientifique, culturel
et éducatif (PSCE).**

Synthèse à mi-parcours.

Sommaire

Les principes directeurs du PSCE.....	p.3
Une synthèse à mi-parcours.....	p.3
Chiffres clés.....	p.3
Structure du PSCE par axes et programmes.....	p.4
Axe 1. L'individu dans la société.....	p.7
Axe 2. Du territoire à la ville, de la ville au bâti.....	p.11
Axe 3. La France en guerre.....	p.17
Axe 4. Du politique à la politique.....	p.22
Axe 5. Histoire de l'État et de l'administration : des institutions de l'Ancien Régime aux grandes politiques publiques du XXI^e siècle.....	p.27
Axe 6. Sources et sciences auxiliaires de l'histoire.....	p.37
Axe 7. Archives et numérique : outils et méthodes.....	p.42
Axe 8. Transmission et expérimentations.....	p.45
Axe 9. Un musée pour les archives.....	p.51
Les partenaires du PSCE.....	p.53

Projet scientifique et culturel 2013 - 2016 (PSCE) Actualisation 2015

Les principes directeurs du PSCE

La programmation scientifique des Archives nationales pour les années 2013 - 2016 est organisée en grands axes généraux thématiques et reste centrée sur les missions fondamentales exercées par les Archives nationales, avec comme objectifs la priorisation, la cohérence des opérations lancées par les différents services et la mobilisation des équipes des Archives nationales sur des projets communs et partagés. Cette programmation a été conçue en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et scientifiques des Archives nationales dans un souci de mise en commun de compétences, d'enrichissement réciproque et de réflexion autour d'actions de valorisation adaptées afin de répondre au plus près aux attentes d'un public nombreux et divers. Il convient par ailleurs de souligner que des actions menées au titre des missions récurrentes et réglementaires des Archives nationales s'organisent en dehors du cadre fixé par le PSCE.

Une synthèse à mi-parcours

Le présent document est le résultat d'un bilan à mi-parcours réalisé de décembre 2014 à juin 2015 : les directeurs, responsables de département et de projet ont été rencontrés afin de faire un état des lieux des actions en cours, terminées, nouvelles, suspendues ou reportées. Ces entretiens ont été l'occasion de reformuler et de préciser les périmètres des programmes et des actions, ainsi que de rapprocher certains programmes, voire d'en créer d'autres. Ils ont également permis de faire ressortir des actions qui n'apparaissaient pas dans les documents de référence finalisés en 2012. Enfin, trois nouveaux axes ont été créés afin de formaliser les projets structurants qui nécessitent d'être pleinement intégrés dans le PSCE. Ces axes sont les suivants :

- Axe 7. Archives et numérique : outils et méthodes ;
- Axe 8. Transmission et expérimentations ;
- Axe 9. Un musée pour les archives.

À ce document de synthèse sont associées les fiches projets actualisées qui ont pour vocation de décrire le mode opératoire de chaque action selon un calendrier de réalisation précis, ainsi qu'un tableau de bord de suivi des actions mises en œuvre dans chaque programme.

Chiffres clés

Nombre d'axes : 9	Nombre de partenaires : 246
Nombre de programmes : 61	Apports financiers des partenaires 2013 : 70 000 euros 2014 : 96 495 euros
Nombre d'actions : 234	Actions réalisées au 1^{er} janvier 2015 : 35 soit 15 % Actions devant se terminer fin 2016 : 136 soit 58 %

Structure du PSCE par axes et programmes

Axe 1. L'individu dans la société

Programme 1. Individu et société sous l'Ancien Régime

Programme 2. La nationalité en guerre (1790 - 1960)

Programme 3. Surveiller et poursuivre

Programme 4. Mutations sociales et sociétales (XIX^e - XX^e siècles)

Nouveau

Axe 2. Du territoire à la ville, de la ville au bâti

Programme 1. Connaissance de Paris et de ses mutations à travers sa topographie et sa cartographie

Programme 2. Versailles en perspectives. Plans des Archives nationales et modélisation (VERSPERA)

Programme 3. Restaurer les cathédrales (XIX^e - XX^e siècles)

Programme 4. Le projet PIREN Seine

Programme 5. Climat : histoire et sources (XIX^e siècle - 1960)

Programme 6. Domestication des espaces naturels : la restauration des terrains de montagne (1880 - 1960)

Programme 7. Navigation et patrimoine : la signalisation maritime (1806 - 2010)

Programme 8. Les affiches de promotion du tourisme (1940 - 1970)

Programme 9. Le territoire des Tartres

Programme 10. Conduire un projet architectural au XX^e siècle

Axe 3. La France en guerre

Première Guerre mondiale

Programme 1. Pour un centenaire de la Première Guerre mondiale (1914 - 1918 / 2014 - 2018)

Seconde Guerre mondiale

Programme 2. Résistance, Collaboration et répression

Programme 3. Persécution, internement et déportation

Programme 4. Juridictions d'exception : juger la collaboration

Programme 5. Sorties de guerre et reconstruction des régions sinistrées

Axe 4. Du politique à la politique

Programme 1. Les archives des hommes politiques

Programme 2. Histoire du monde communiste

Programme 3. Le politique en image (III^e - V^e République)

Programme 4. Gouverner la France : de l'exercice de la fonction présidentielle aux cabinets ministériels (XIX^e - XX^e siècles)

Programme 5. Les différentes voies de la décolonisation

Programme 6. Les consulats de France sous l'Ancien Régime

Programme 7. Guide des sources sur la Russie

Axe 5. Histoire de l'État et de l'administration : des institutions de l'Ancien Régime aux grandes politiques publiques du XXI^e siècle

Programme 1. Prosopographie (XVII^e - XX^e siècle)

Programme 2. La chancellerie royale (XIII^e - XVI^e siècle)

Programme 3. Le Conseil du Roi (XVI^e - XVIII^e siècle)

Programme 4. Le Parlement de Paris (XVI^e - XVIII^e siècle)

Programme 5. La gouvernance économique (XVIII^e - XX^e siècle) **Nouveau**

Programme 6. État-providence, État social (XIX^e - XX^e siècles)

Programme 7. Les grands enjeux contemporains de la santé publique **Nouveau**

Programme 8. Histoire de l'instruction publique et de l'éducation nationale (XIX^e - XX^e siècles)

Programme 9. L'État et les Beaux-Arts (XIX^e - XX^e siècle)

Programme 10. La protection du patrimoine culturel (XIX^e - XX^e siècles)

Programme 11. L'histoire des Archives nationales : de l'histoire d'une institution à celle des fonds qu'elle conserve

Programme 12. La place du spectacle vivant dans les politiques culturelles de l'État

Programme 13. Histoire des médias

Programme 14. Histoire des universités et des établissements d'enseignement supérieur (XIX^e - XXI^e siècle)

Programme 15. Les archives de la recherche et des chercheurs en sciences humaines : entre travaux personnels et missions de service public

Programme 16. Histoire des politiques liées à la jeunesse et aux sports **Nouveau**

Axe 6. Sources et sciences auxiliaires de l'histoire

Programme 1. Histoire des savoirs administratifs : évolution des structures et des pratiques de l'administration du XVIII^e au XXI^e siècle

Programme 2. Archivistique et diplomatique notariale (XVIII^e - XX^e siècle)

Programme 3. Sources de la loi française depuis la Révolution

Programme 4. Sources de la Révolution française

Programme 5. Sceaux et cachets (Moyen Âge - XIX^e siècle)

Programme 6. Bulles pontificales de la période concordataire (1802 - 1905)

Programme 7. Supports et écriture (XVIII^e - XIX^e siècles)

Programme 8. Onomastique

Axe 7. Archives et numérique : outils et méthodes**Nouveau**

Programme 1. Développement et valorisation des systèmes d'information

Programme 2. Construction d'une base de connaissances, le référentiel des producteurs d'archives

Programme 3. ADAMANT : installer l'archivage numérique aux Archives nationales

Programme 4. Les publications numériques et collaboratives

Axe 8. Transmission et expérimentations**Nouveau**

Programme 1. Mettre en œuvre une politique des publics par une complémentarité et une synergie entre les sites

Programme 2. Transmission des savoirs

Programme 3. Accueil et information du public : outils, méthodes et perspectives

Programme 4. Les archives comme matériau d'expérimentations scientifiques, artistiques et sociales

Axe 9. Un musée pour les archives**Nouveau**

Programme 1. Un parcours sur la matérialité des archives et les archives comme sources de l'histoire

Programme 2. Valorisation des espaces classés du quadrilatère des Archives nationales

Programme 3. Les expositions temporaires

Axe n° 1. L'individu dans la société

Par-delà des actes à portée générale, les archives publiques sont des sources foisonnantes pour retrouver les traces des existences passées des individus. Ces traces constituent une riche matière pour les recherches biographiques tout comme elles révèlent la manière dont l'autorité publique contrôle l'organisation sociale de son époque. Ainsi depuis son origine, l'État s'est doté d'une administration reposant sur des fonctions de contrôle et de surveillance des individus, comme en témoignent les actes administratifs d'enregistrement des naissances, des mariages ou encore des décès, destinés à encadrer l'existence civile du simple citoyen, ou encore de manière plus spécifique, lorsqu'il s'agit de poursuivre et d'empêcher les atteintes aux règles communes. L'histoire de l'administration est donc naturellement et intimement liée à celle des individus et réciproquement. En outre, la montée en puissance des organes de représentation de la société civile pendant la période contemporaine éclaire selon un autre mouvement, celui de la militance associative, ce lien complexe.

Les différents programmes de cet axe s'appliquent à mettre en valeur et à rendre accessibles les fonds au sein desquels les individus sont autant objets que sujets de l'action publique. Le dernier programme s'attache plus particulièrement à l'étude des mutations sociales et sociétales en croisant archives publiques et archives associatives.

Programme 1. Individu et société sous l'Ancien Régime

Trois fonds sont concernés par ce programme : le fonds du Châtelet, les minutes des notaires de Paris et le fonds F / 7 des émigrés de la Révolution de 1789.

Le fonds du Châtelet

Enjeu : donner un accès rapide et simple aux actes notariés portant substitutions d'héritiers, à savoir essentiellement des testaments (publications), ainsi qu'aux actes notariés portant donation, en grande partie des dons et contrats de mariage (insinuations).

Actions mises en œuvre :

- Dématérialisation des instruments de recherche déjà réalisés de Y//19 à 80, Y//86 à 326, Y//395 à 494 : numérisation puis saisie des inventaires manuscrits originaux ; progressive mise en ligne des inventaires dans la SIV ; correction des titres, dates et présentation ;
- poursuite de l'inventaire analytique pour la période 1730-1760 (Y//327 à Y//337) : noms des parties, professions, date et nature de l'acte, noms des notaires ayant réalisé l'acte et le numéro de leur étude au sein du Minutier Central.

Les minutes des notaires

Enjeu : les archives des notaires de Paris constituent le fonds le plus sollicité pour nourrir ce programme. Elles éclairent en effet tous les domaines de l'histoire économique et sociale, autant que les recherches généalogiques individuelles.

Actions mises en œuvre :

- Opérations de dématérialisation des fichiers et instruments de recherche papier ;
- Migration des bases *Minutes*, ARNOs, Etamin et ETANOT dans la salle des inventaires virtuelle ;
- Mise en ligne des images des 3 300 répertoires de notaires de Paris (1 million d'images).

Le fonds F/7 des émigrés de la Révolution de 1789

Enjeu : il s'agit de mettre en valeur l'histoire des familles et de leur patrimoine sous la Révolution et l'Empire. Une étude approfondie de ces dossiers et des sources complémentaires permettra de mettre en évidence le contexte de production et de comprendre les procédures administratives afférentes aux demandes de radiation et de mainlevée de séquestre.

Actions mises en œuvre :

- Rédaction d'un instrument de recherche nominatif ;
- Numérisation des dossiers de demandes de radiation des émigrés de la Révolution française.

Partenariats

- Archives départementales ;
- Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris 1) ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Sociétés de généalogie.

Programme 2. La nationalité en guerre (1790 - 1960)

Enjeu : les Archives nationales conservent de nombreux fonds ayant trait à l'attribution ou au retrait de la nationalité, en premier lieu les archives du bureau du sceau du ministère de la Justice, mais également des fonds plus circonscrits comme les archives concernant l'option des Alsaciens-Lorrains, versées également par le ministère de la Justice qui avait jusqu'en 1945 la compétence concernant la nationalité. Beaucoup de ces archives sont spécifiques aux périodes de guerre ou leur sont liées ; il s'agit donc, dans ce programme, de mettre en avant une série de fonds ou de parties de fonds particulièrement liées à cette problématique afin de montrer à quel point transparaissent, à travers les archives de l'État, les liens entre guerre et nationalité, dans le temps long, depuis les guerres révolutionnaires lors desquelles la notion même de nation et de nationalité s'est définie, jusqu'à la guerre d'Algérie qui a posé d'importants problèmes relatifs à la nationalité.

Actions mises en œuvre :

- Indexation des décrets numérisés d'acquisition (notamment par la loi du 5 août 1914) et la perte (notamment par la loi du 7 avril 1915) de la nationalité française pendant la Première Guerre mondiale accessibles dans la base NATNUM ;
- Saisie dans la base DENAT des fiches de retrait de la nationalité liées à la loi du 22 juillet 1940 et des fiches de déchéance liées à la loi du 23 juillet 1940 (environ 15 200 fiches) ;
- Numérisation des registres de nationalité de la France libre (1940 - 1945) ;
- Participation au cycle de conférence *Trésors du patrimoine* (les registres de la France libre, juin 2014) ;
- Organisation d'un colloque international « La nationalité en guerre, 1789 - 1991 » les 3 et 4 décembre 2015.

Partenariats :

- Institut historique allemand ;
- Musée national de l'histoire de l'immigration ;
- Universités : Paris-Lumière, Paris 8 et Paris 13.

Programme 3. Surveiller et poursuivre

Enjeu : la question de l'identification et du contrôle des individus, dont l'exposition « Fichés ? Photographie et identification du Second Empire aux années soixante » (Paris, 2011) a constitué un premier angle d'étude est approfondie autour de différents fonds conservés aux Archives nationales et notamment des archives de la direction de la Sûreté nationale.

Alors que la III^e République constitue une période de bouleversements dans les méthodes d'investigation policière et de rationalisation des outils de surveillance, les sources policières / historiques sur cette période se sont longtemps fait rares du fait du " vide " laissé par les spoliations nazies puis soviétiques des archives de la Sûreté nationale. Quinze ans après le retour en France et l'ouverture aux chercheurs de ces archives spoliées, l'histoire du parcours atypique des fonds dit « de Moscou » prédomine encore sur la connaissance que nous avons de leur contenu. Avec ce projet, les Archives nationales souhaitent apporter un nouveau regard sur les archives de la direction de la Sûreté.

En parallèle, un accent sera particulièrement mis sur l'expertise Bertillon lors de l'Affaire Dreyfus, qui fut un moment d'intense réflexion sur la nature et le rôle de l'expertise en matière judiciaire.

Actions mises en œuvre :

- Numérisation et mise en ligne des répertoires permettant l'accès au fichier central de la direction de la Sûreté (fonds de Moscou) ;
- Reprise, selon les normes actuelles de description archivistique, des inventaires accompagnant les archives restituées par la Russie ;
- Élaboration d'instruments de recherche reconstituant intellectuellement l'organisation des archives de la direction de la Sûreté avant leur spoliation en 1940 (série F/7 et archives restituées par la Russie) ;
- Publication aux éditions L'Iconoclaste de l'ouvrage *Secrets d'État* entièrement réalisé à partir des dossiers les plus illustres de la direction de la Sûreté (fonds F/7 dit « Panthéon ») ;
- L'expertise d'Alphonse Bertillon dans le cadre de l'affaire Dreyfus : inventaire, numérisation et valorisation des photographies (dont des plaques de verre) produites par Alphonse Bertillon.

Partenariats :

- ANR Paprika@2F ;
- Bibliothèque nationale de France ;
- Consortium Archives des mondes contemporains ;
- Éditions de l'Iconoclaste ;
- Maison des sciences de l'homme de Dijon ;
- Réseau des archives territoriales ;
- Service historique de la Défense ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 4. Mutations sociales et sociétales (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : il s'agit d'offrir aux chercheurs des sources complémentaires ou connexes aux archives publiques pour participer à l'écriture de l'histoire sociale de la France contemporaine. Dans cette perspective, la collecte et la mise en lumière des archives de l'affirmation militante seront particulièrement au centre de ce programme.

Actions mises en œuvre :

- Archives des femmes, histoire des femmes : de la cartographie des sources à la collecte et à la valorisation ;
- Par-delà la lutte contre le sida, Act Up-Paris et son implication dans le mouvement gai et lesbien, bi, trans et inter-sexe : traitement et valorisation des archives de l'association ;
- Collecte, traitement et valorisation des archives du mouvement gai et lesbien, bi, trans et inter-sexe ;
- Exposition « Présümées coupables, XIV^e - XX^e siècle » (Paris, 2016).

Partenariats :

- Centre d'études féminines et d'études de genre (Université Paris 8) ;
- Centre Koyré (EHESS) ;
- Centre national de la recherche scientifique ;
- Monde associatif, dont : association MNEMOSYNE, Act-Up Paris et associations des mouvements gai et lesbien, bi, trans et inter-sexe ;
- Réseau des archives territoriales ;
- Réseau européen sur les Gender studies.

Axe 2. Du territoire à la ville, de la ville au bâti

La puissance publique a toujours joué un rôle prédominant dans l'aménagement du territoire de notre pays : le développement des grands ensembles urbains ou encore la protection des ressources naturelles sont autant d'exemples de ses champs d'intervention.

Les Archives nationales conservent les archives de ces prérogatives souvent plus méconnues et moins étudiées que celles des grandes missions régaliennes. Pourtant ces fonds recèlent des richesses et ouvrent des perspectives de valorisation originales au regard des documents figurés qui s'y trouvent et qui ont été produits au cours des siècles par les services de l'État ou des corps constitués.

Au travers des différents programmes de cet axe, il s'agira notamment de développer des projets visant à créer des outils de connaissance et de médiation expérimentant les nouvelles techniques de modélisation.

Programme 1. Connaissance de Paris et de ses mutations à travers sa topographie et sa cartographie

Enjeu : les Archives nationales disposent, grâce au Centre de topographie parisienne (unité mixte de recherche CNRS / AN), d'un pôle d'expertise sur le parcellaire parisien. Les fonds qui y sont conservés et les connaissances liées permettent d'engager le Centre de topographie parisienne dans plusieurs actions de recherche sur l'histoire de la construction de Paris.

Actions mises en œuvre :

- Recensement des caves parisiennes du Moyen Âge au XIX^e siècle sous l'égide du Centre André Chastel, avec couverture photographique des caves des Archives nationales et publication sur les caves ;
- SIG Berty : intégration dans un système d'information géographique (QGIS), des dépouillements déjà réalisés que viendront abonder les dépouillements ultérieurs. L'objectif est, en remontant le temps, de cartographier le parcellaire (propriétaires et enseignes notamment), au sein des seigneuries, justices, paroisses, sections et arrondissements ;
- *ParisPlans* : action de recensement des plans parisiens, comme l'ont été les plans de la série N ou de la série S, en les complétant par ceux des autres séries des Archives nationales et ceux conservés dans les autres institutions, nationales ou parisiennes (Archives de Paris, AP-HP, BnF, BHVP, INHA) ;
- Reconstitution virtuelle de la collection de registres de délibérations du Bureau de la Ville de Paris.

Partenariats :

- Archives de Paris ;
- Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) ;
- Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP) ;
- Bibliothèque Mazarine ;
- Bibliothèque nationale de France (BnF) (départements des Manuscrits, des Estampes, des Cartes et plans, bibliothèque de l'Arsenal) ;
- Bibliothèque Sainte-Geneviève (Réserve) ;
- Centre André-Chastel (université Paris IV) ;
- Commission du vieux Paris ;
- Département Histoire de l'architecture et Archéologie de Paris (DHAAP) ;
- École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ;
- École pratique des hautes études (EPHE) ;

- Institut géographique national (IGN) – COGIT ;
- Institut national d’histoire de l’art (INHA) ;
- Médiathèque de l’architecture et du patrimoine (MAP) ;
- Musée Carnavalet ;
- Service régional de l’archéologie d’Île-de-France (SRA) ;
- Service régional de l’Inventaire d’Île-de-France.

Programme 2. Versailles en perspectives. Plans des Archives nationales et modélisation (VERSPERA)

Enjeu : mettre, d’une part, à la disposition du public sur internet l’ensemble de la documentation graphique des châteaux, domaine et ville de Versailles jusqu’à la fin de l’Ancien Régime conservée aux Archives nationales et permettre, d’autre part, de mieux étudier et comprendre – grâce à un outil informatique (en libre accès) permettant de convertir des plans en deux dimensions en images virtuelles en trois dimensions – les usages d’une résidence royale à l’époque moderne.

Actions mises en œuvre :

- Traitement intellectuel et matériel des plans originaux du château ;
- Mise au point de l’outil de modélisation en 3 D.

Partenaires :

- Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- Centre de recherche du château de Versailles (CRCV) ;
- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Laboratoire ETIS (Équipes Traitement de l’Information et Systèmes), unité mixte de recherche CNRS / ENSEA / Université de Cergy-Pontoise.

Programme 3. Restaurer les cathédrales (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : proposer des répertoires numériques détaillés pour permettre l’exploitation scientifique et professionnelle, la conservation et la valorisation des archives du bureau des édifices diocésains concernant les restaurations des cathédrales et les dossiers de carrières des personnels du service des édifices diocésains. Avec la loi de Séparation, les archives de l’ancienne administration des Cultes concernant les édifices diocésains se trouvent réparties entre les Archives nationales (F/19/4536 - F/19/5433) et l’administration des Beaux-Arts. Dans un second temps, le service des monuments historiques a reversé aux Archives nationales une série distincte de dossiers particuliers à chaque édifice culturel (séminaires et évêchés : F/19/7214 - F/19/7576 et cathédrales F/19/7577 - F/19/7926). Ce sont ces dossiers relatifs aux cathédrales, et les documents figurés (plans et photographies) qu’ils contenaient, qui font l’objet de notre attention dans le but d’assurer la compréhension intellectuelle du fonds. Un travail conjoint avec la Médiathèque de l’Architecture et du Patrimoine doit permettre de penser dans sa globalité l’action de conservation des cathédrales par l’État durant la période concordataire en rattachant également les documents graphiques gardés par l’administration des Beaux-Arts et aujourd’hui conservés à la Médiathèque de l’Architecture et du Patrimoine.

Actions mises en œuvre :

- Traitement matériel adapté aux documents figurés après extraction des documents encore conservés en carton ;
- Élaboration d’un premier instrument de recherche recensant l’ensemble des documents figurés ;
- Lancement de la restauration des 2850 plans issus du fonds par l’atelier des Archives

- nationales avant numérisation par l'atelier photographique des Archives nationales pour les documents les plus fragiles et un prestataire extérieur (prévue en 2017) ;
- Élaboration d'un instrument de recherche permettant de reconstituer intellectuellement les dossiers produits par le bureau des édifices diocésains après extraction physique des documents figurés ;
 - Restauration par l'atelier des Archives nationales des 326 documents photographiques issus du fonds, numérisation en cours par l'atelier photographique des Archives nationales ;
 - Création d'un instrument de recherche nominatif des dossiers de carrière des architectes et inspecteurs chargés de la conservation des édifices diocésains.

Partenaires :

- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

Programme 4. Le projet PIREN Seine

Enjeu : le bassin de la Seine représente 12 % du territoire national, supporte le quart de la population de la France, un tiers de sa production agricole et industrielle, et plus de la moitié de son trafic fluvial.

À travers la mise à disposition des cartes anciennes de la Seine qu'elles conservent, les Archives nationales s'associent aux travaux menés depuis 1989 par le PIREN-Seine, groupement de recherche dont l'objectif est de développer, à partir de mesures de terrain et de modélisations, une vision d'ensemble du fonctionnement du système formé par le réseau hydrographique de la Seine, son bassin versant et la société humaine qui l'investit.

Actions mises en œuvre :

- Modélisation et valorisation des plans relatifs à la Seine (fonds CP/14) ;
- Modélisation des plans relatifs à la Seine des sous-séries F/2 (Intérieur), F/10 (Agriculture) et F/14 (Travaux publics).

Partenaires :

- Acteurs publics ou privés de la gestion de l'eau dans le bassin Seine-Normandie ;
- PIREN-Seine : porté par l'université Pierre-et-Marie-Curie et le CNRS, il rassemble des équipes de plusieurs universités et écoles d'ingénieurs, mais aussi de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), de l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et des services de recherche d'opérateurs de l'eau de l'agglomération parisienne.

Programme 5. Climat : histoire et sources (XIX^e siècle - 1960)

Enjeu : dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'adaptation au changement climatique porté par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et du Logement, Météo France et les Archives nationales se sont associées pour lancer un vaste plan de sauvegarde et de diffusion de documents météorologiques datant de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'aux années 1960. Ces documents, qui sont constitués de relevés de stations de météorologie, de cartes de prévisions météorologiques, de documents d'études et de synthèses, sont essentiels à la compréhension de l'histoire du climat et, par conséquent, à l'élaboration des schémas climatiques de demain.

Ce programme a fait l'objet d'une convention de partenariat scientifique signée en février 2011 et bénéficie du mécénat de la Fondation BNP Paribas et du soutien d'une cinquantaine de scientifiques français, européens et anglo-saxons, météorologues, océanologues, géophysiciens et historiens.

Actions mises en œuvre :

- Élaboration des instruments de recherche des fonds de la climatologie de la Météorologie nationale ;
- Dépoussiérage et traitement des fonds concernés ;
- Programme de numérisation ;
- Alimentation du site « L'Histoire par l'image » ;
- Exposition de valorisation de l'opération avec des présentations d'objets.

Partenariats :

- Fondation BNP Paribas ;
- Météo France.

Programme 6. Domestication des espaces naturels : la restauration des terrains de montagne (1880 - 1960)

Enjeu : les services de Restauration des terrains de montagne sont le fruit de la politique engagée à partir de 1860 par le ministère de l'Agriculture pour lutter contre les effets de la déforestation sur l'érosion des sols en montagne, avant que leur activité ne s'étende par la suite à la gestion des risques géologiques et des avalanches. Les collections photographiques, constituées par les ingénieurs, de 1880 à la Première Guerre mondiale – la production s'amointrit par la suite même si elle perdure jusqu'aux années 1960 –, sont d'une grande richesse à la fois matérielle et documentaire. La diversité des techniques et des supports utilisés, de la plaque de verre au tirage papier, offre un reflet de l'histoire de la photographie. Sur le plan documentaire, cet ensemble propose un panorama exhaustif des paysages de montagne français et de leur évolution, de la fin du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle, avec une prédominance cependant des paysages alpins et savoyards. En outre, les ingénieurs – photographes amateurs – se sont ponctuellement intéressés aux folklores et aux populations installées sur les terrains étudiés, ce qui contribue à faire de ce fonds un support de recherche ethnologique.

Actions mises en œuvre :

- Numérisation des photographies du fond RTM relatif au département de la Savoie ;
- Versement du fond, publication de l'inventaire et des images dans la salle des inventaires virtuelle.

Partenariats :

- Ministère de l'Agriculture ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 7. Navigation et patrimoine : la signalisation maritime (1806 - 2010)

Enjeu : les côtes de France sont balisées par 6 500 « Établissements de Signalisation Maritime » : bouées, balises, tourelles..., dont 130 phares. Pour gérer la sécurité des côtes, un service unique de signalisation maritime nationale est créé en 1791 ; Napoléon constitue par décret du 7 mars 1806 le service des Phares et Balises, rattaché à la direction des Ponts et Chaussées. Ce service stable dans le temps a produit des archives abondantes et variées, dont de nombreux plans de phares, qui ont été régulièrement versées aux Archives nationales. L'exposition « Phares » du Musée de la Marine (2012) démontre l'intérêt du public pour ce patrimoine, alors qu'une grande mutation vient de s'opérer avec l'automatisation complète des phares et le départ des derniers gardiens.

Actions mises en œuvre :

- Réalisation d'un état des sources du service des Phares et Balises (état méthodique comprenant les versements cotés en F / 14 et ceux en cotation continue) ;
- Inventaire des procès-verbaux de séances de la commission des Phares et Balises de 1824 à 1988 versés aux Archives nationales en 2009 et mise en ligne des registres numérisés des procès-verbaux ;
- Organisation d'une journée d'étude autour des initiatives de valorisation numérique du patrimoine des phares et balises suivie d'une publication.

Partenariats :

- Comité d'histoire du ministère de l'Écologie ;
- École nationale des ponts et chaussées ;
- Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ;
- Réseau des services départementaux d'archives.

Programme 8. Les affiches de promotion du tourisme (1940 - 1970)

Enjeu : les affiches de promotion du tourisme vantent le capital touristique français sous de multiples aspects (ressources naturelles, artistiques, architecturales, équipements touristiques), mettent en valeur le charme du passé (folklore, métiers traditionnels) mais célèbrent également les avancées de la modernité (autoroute de l'Ouest, pont de Tancarville, paquebot *France*). Entre les années 1940 et 1970, le Commissariat au Tourisme alimente une photothèque dans le but de constituer une base d'images pour la fabrication de matériel promotionnel varié (affiches, dépliants, brochures), dont les affiches de promotion du tourisme. Dans ce contexte, l'administration achète des clichés auprès d'agences ou passe commande de reportages à des photographes indépendants.

Actions mises en œuvre :

- Mise à jour des instruments de recherche existants et mise en ligne des affiches numérisées ;
- Étude juridique sur les conditions de diffusion des images ;
- Publication en SIV locale ou internet selon les résultats de l'étude juridique ;
- Exposition « Destination France ! » (Fontainebleau, 2014).

Programme 9. Le territoire des Tartres

Enjeu : réalisation d'une exposition pour l'ouverture au public du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine (début de l'année 2013) sur le territoire de Pierrefitte, Stains et Saint-Denis.

Actions mises en œuvre :

- Conception et montage de l'exposition « Plaine d'Histoire. Les territoires de Plaine Commune depuis le Moyen Âge » (Pierrefitte-sur-Seine, 2013).

Partenariats :

- Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

Programme 10. Conduire un projet architectural au XX^e siècle

Enjeu : dans le cadre d'un partenariat entre le Service interministériel des Archives de France, la Cité de l'architecture et du patrimoine et les Archives nationales, les Archives nationales sont amenées à développer leur collaboration avec le Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle de

l'Institut français d'architecture afin de concourir à la préservation, au classement, à la diffusion et à la valorisation des archives d'architectes ou d'agences d'architectures.

Actions mises en œuvre :

- Opérations de valorisation : exposition « Le don de l'architecture : Paul Tournon (1881 - 1964) - Marion Tournon-Branly (1924 -) » (Fontainebleau, 2013) ; réalisation d'expositions virtuelles portant sur des monographies d'architectes ou un ensemble d'architectes appartenant à un courant architectural.

Partenariats :

- Cité de l'architecture et du patrimoine / Institut français d'architecture / Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ;
- Écoles d'architecture ;
- Institut national d'histoire de l'art (INHA) ;
- Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Axe n° 3. La France en guerre

Les fonds des Archives nationales offrent, avec ceux du ministère de la Défense (Service historique de la Défense) et du ministère des Affaires étrangères (direction des Archives), un éclairage unique sur le fonctionnement institutionnel et politique de l'État français durant les périodes de conflits qui ont jalonné le XX^e siècle.

La singularité des Archives nationales réside dans la richesse et la diversité des fonds conservés, qu'ils soient d'origine publique ou privée, dans une politique de collecte active et désormais éprouvée, dans une connaissance approfondie des fonds ancrée sur des travaux pionniers de description menés dès les années 1950 et poursuivis jusqu'à aujourd'hui. Les Archives nationales ont ainsi acquis, notamment en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, une forme de spécialisation historique et une compétence reconnue. Ces atouts se traduisent par l'inscription active dans un réseau de partenaires institutionnels (anciens résistants et déportés, associations, fondations, musées, centres de recherche).

Des sources, de provenances multiples, permettent en outre d'appréhender l'histoire des autres grands conflits contemporains, mais aussi plus généralement la thématique de la guerre et des mutations institutionnelles qu'elle engendre, l'histoire politique et sociale, les destructions et dommages de guerre et les grandes politiques de reconstruction, la question des sorties de guerre et la manière dont elles ont conditionné le visage de l'Europe.

Première Guerre mondiale

Programme 1. Pour un centenaire de la Première Guerre mondiale (1914 - 1918 / 2014 - 2018)

Enjeu : à travers les fonds des Archives nationales, se dessine une histoire de la Première Guerre mondiale : histoire des mutations politiques en germe au moment où éclate le conflit et qu'il contribue à orienter et structurer durablement ; histoire d'un fonctionnement institutionnel particulier, d'une administration de guerre, et de ses répercussions en termes socio-économiques ; histoire enfin d'une sortie de guerre marquée par une reconstruction à plusieurs strates (administrative, économique, architecturale, politique, intellectuelle).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale offre l'occasion de mettre en lumière les fonds conservés ainsi que les nombreux et importants travaux de reconditionnement, de classement et de description réalisés sur ces fonds.

Actions mises en œuvre :

- Reconditionnement et reclassement (2013 - 2014) des archives des Services extraordinaires de la guerre 1914 - 1918 (sous-série F/23) ;
- Contribution aux publications collectives associées au Centenaire de la guerre 1914 - 1918 pour valoriser les fonds des Archives nationales ;
- Exposition sur l'entrée en guerre : « Août 1914. Tous en guerre ! » (Pierrefitte-sur-Seine, 2014 - 2015) ;
- Organisation et contribution à des colloques et journées d'étude pour rendre compte de la recherche menée sur les fonds de la Grande Guerre : colloque « La Grande Guerre et la mort » (Reims, 1^{er} - 3 octobre 2014), journée d'étude « Familles en guerre, 1914 - 1918 » (Paris, décembre 2014), journée d'étude « Pézard en ses archives » (Paris, 8 - 9 décembre 2014), journées d'études « Écrire en guerre » (Pierrefitte, Paris, 22 - 23 janvier 2015) ;
- Mise en ligne d'archives numérisées autour de la Grande Guerre : listes des Morts pour la France de la Grande Guerre (versement 19860711) en 2015 procès-verbaux des commissions de l'Assemblée nationale durant la Grande Guerre, collection numérisée des rapports de préfets rédigés pendant la Première Guerre mondiale (F/7), fichiers et registres

élaborés par la Commission interalliée des réparations (1919 - 1930), fonds du préfet Trépont (96AP/1-3), fonds du général Mangin : lettres de guerre (149AP/27-30), fonds du député sénégalais Galandou Diouf : albums photographiques de la mission Diagne (110AP/2) ;

- Reprise et mise en ligne des inventaires des 9200 registres d'état civil régimentaire de la Grande Guerre (2015) et des bordereaux des versements du ministère des Pensions, puis des Anciens Combattants ;
- Classement et mise en ligne des inventaires des fonds sur les réparations à l'issue de la Grande Guerre ;
- Classement et mise en ligne des inventaires des fonds relatifs aux conséquences des traités de paix à l'échelle européenne à l'issue de la Grande Guerre ;
- Nouvelles animations pédagogiques (livrets, ateliers) autour des thématiques de la Grande Guerre ;
- Création d'un portail 14 - 18 sur le site Internet des Archives nationales (2014) (dossiers thématiques d'orientation de la recherche dans les fonds de la Grande Guerre) ;
- Participation à la Grande Collecte 14 - 18 : classement, numérisation et valorisation de fonds privés ;
- Repérage et numérisation des testaments de Poilus, édition de textes, création d'un *corpus* ;
- Exposition « Jean Jaurès » (Paris, 2014) montrant les évolutions du paysage politique français de la Belle Époque au basculement dans le conflit.

Partenariats :

- Archives départementales de Seine-Saint-Denis et de la Marne ;
- Centre Jean-Mabillon (École nationale des chartes) ;
- École des hautes études en sciences sociales ;
- Europeana Collections 1914 - 1918 ;
- Fondation Jean-Jaurès ;
- Fondation Singer-Polignac ;
- Institut historique allemand ;
- Ministère de la Défense / direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives / Secrétariat aux Anciens combattants ;
- Mission du centenaire 1914 - 1918 ;
- Revue *In Situ* du ministère de la Culture et de la Communication ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Société des amis des archives de France ;
- Universités : Paris 3, Paris 4, Aix-Marseille et Picardie-Jules-Verne.

Seconde Guerre mondiale

Programme 2. Résistance, collaboration et répression

Enjeu : les fonds des Archives nationales permettent, de par leur richesse, d'aborder de multiples aspects de l'histoire de la Résistance et de la Collaboration. Il s'agit, en ce domaine, de poursuivre la sauvegarde de fonds d'origine privée, de classer prioritairement des fonds disposant d'instruments de recherche sommaires et démultiplier l'offre numérique des Archives nationales en la matière.

Actions mises en œuvre :

- Poursuite du classement et de l'inventaire des fonds liés à la guerre 1939 - 1945 et à la Résistance ;
- Publication d'instruments de recherche autour de fonds emblématiques ou de grandes figures de la Résistance ;
- Édition du *Livre blanc du BCRA*, associé à la mise en ligne de l'inventaire du fonds 3AG2 (2014) ;

- Mise en ligne d'archives numérisées (fonds Paul Durand, cheminot résistant) et amélioration de l'accès aux sources déjà en ligne (témoignages et documents sur la Résistance intérieure et extérieure / affiches de la Seconde Guerre mondiale) ;
- Classement et inventaire du fonds Ismeolari relatif à l'administration du STO (service obligatoire du travail) durant la Seconde Guerre mondiale ;
- Classement du fonds de la Section spéciale de la cour d'appel de Paris (sous-série Z/4) et numérisation des supports de la propagande du Parti communiste clandestin conservés dans les scellés ;
- Mise en ligne de l'instrument de recherche détaillé du fonds de la Section spéciale de la cour d'appel de Paris en salle des inventaires virtuelle et via le portail des archives du communisme créé dans le cadre de l'ANR Paprik@2F ;
- Poursuite des ateliers pédagogiques *Signes de la Résistance, signes de la collaboration : affiches de la Seconde Guerre mondiale* ;
- Création de supports pédagogiques dans le cadre du Concours national de la résistance et de la déportation (dossier *La répression pendant la Seconde Guerre mondiale* en ligne sur le site internet des Archives nationales) ;
- Accueil de l'exposition « Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950 » (Pierrefitte-sur-Seine, 2015) de l'association Rails et Histoire et déclinaison en exposition virtuelle ; colloque associé.

Partenariats :

- ANR Paprika@2F ;
- Association française pour l'histoire de la Justice ;
- Association Rails et Histoire ;
- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;
- Bibliothèque nationale de France ;
- Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance de Besançon ;
- Centre de recherche en histoire quantitative de Caen ;
- Consortium Archives des mondes contemporains (Maison des sciences de l'homme de Bourgogne / CNRS) ;
- Fondation de la Résistance / AERI ;
- Ministère de la Défense / direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives et Service historique de la Défense ;
- Ministère de la Justice ;
- Musée de la Résistance nationale ;
- Réseau des services départementaux d'archives ;
- SNCF.

Programme 3. Persécution, internement et déportation

Enjeu : la variété des sources, d'origine publique et privée, écrites ou orales, conservées aux Archives nationales sur l'histoire de la déportation en font un acteur important dont la place au sein d'un réseau composé d'institutions et de partenaires associatifs est à réaffirmer. Il s'agit ainsi d'améliorer l'accès à l'application CAIMAN (recueils oraux de témoignages d'anciens déportés), avec possibilité de diffusion optimisée auprès du public, dans les espaces de recherche comme de valorisation.

En outre, les Archives nationales ont reçu, en 2011, au nom de la France, la copie des archives numérisées du Service international de recherches de Bad Arolsen concernant les victimes des persécutions nazies. Sous le pilotage du Service interministériel des Archives de France, ces ressources numérisées, particulièrement riches et complexes, sont à rendre accessibles aux Archives nationales.

Actions mises en œuvre :

- Poursuite du classement et mise en ligne des inventaires des fonds d'archives autour des spoliations antisémites de la guerre 1939 - 1945 ;
- Améliorer l'accès au fonds du Commissariat général aux questions juives (AJ/38) en achevant et ouvrant au public la base de recherche dans les 30 000 dossiers d'aryanisation (base ARYA) (2015) ;
- Instauration d'un accès pour les chercheurs aux fonds du Service international de recherches (SIR) de Bad-Arolsen grâce à la base OuS Archives (2015) ;
- Rédaction d'un instrument de recherche, numérisation et mise en ligne des archives du journal *Die Zukunft* ;
- Mise en ligne d'une fiche d'aide à la recherche dans les sources de l'internement durant la Seconde Guerre mondiale (2015) ; numérisation et mise en ligne des rapports de l'Inspection générale des camps d'internement ;
- Ouverture au public de la base CAIMAN en salles de lecture (2015) ;
- Valorisation des fonds de témoignages au travers de la contribution à l'Equipex Matrice ;
- Colloque « Répression, internement, déportation » (Pierrefitte-sur-Seine, novembre 2015) ;
- Valorisation des sources de la spoliation artistique 1939 - 1945.

Partenariats :

- ANR Paprik@2F ;
- Archives départementales de Meurthe-et-Moselle ;
- Centre Georges-Pompidou (bibliothèque Kandinsky) ;
- Commission nationale Informatique et Libertés ;
- Commission pour l'indemnisation des victimes des spoliations ;
- Consortium Archives des mondes contemporains (Maison des sciences de l'homme de Bourgogne / CNRS) ;
- Equipex Matrice (Université Paris I) ;
- Fondation pour la mémoire de la déportation ;
- Institut national du Patrimoine ;
- Service historique de la Défense ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Service international de recherches de Bad Arolsen ;
- Université de Bourgogne.

Programme 4. Juridictions d'exception : juger la collaboration

Enjeu : ce programme prend en compte l'ensemble des juridictions d'exception ayant siégé après la Libération, mises en place par le régime républicain restauré pour juger les actes de collaboration. Il s'agit des fonds de la Cour de justice de la Seine (sous-série Z/6) et de ses chambres civiles (sous-série Z/5), de la Cour de justice de l'Indochine (sous-série Z/7), de la Haute Cour de justice (sous-série 3w) et de la Cour de sûreté de l'État (sous-série 5W). Ces archives, d'un volume conséquent, nécessitent un très important travail de conservation et de classement afin de sauvegarder des fonds dans un état matériel parfois très délicat et permettre ainsi leur exploitation scientifique.

Actions mises en œuvre :

- Classement, reconditionnement et analyse des sous-séries Z/5 et Z/6 ;
- Élaboration d'un état des sources sur la collaboration à travers les juridictions d'exception et les procédures d'épuration ;
- Classement, conditionnement et analyse de la sous-série Z/7 ;
- Exposition « *La Collaboration (1940 - 1945)* » (Paris, 2015) (commissaires : Denis Peschanski et Thomas Fontaine, Violaine Challéat-Fonck, Pascal Raimbault et Marion

Veyssière), et publication d'un ouvrage aux éditions Tallandier *La Collaboration Vichy - Paris - Berlin (1940 - 1945)*.

Partenariats :

- Archives de Paris ;
- Archives de la préfecture de police de Paris ;
- Bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;
- Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense ;
- Éditions Tallandier ;
- Justice militaire ;
- Réseau des services départementaux d'archives ;
- Service historique de la Défense.

Programme 5. Sorties de guerre et reconstruction des régions sinistrées

Enjeu : les Archives nationales conservent de nombreux fonds, tant d'origine publique que privée, permettant d'appréhender les lendemains de guerre que ce soit la question des sorties de guerre, notamment sur le plan des relations internationales, que des politiques mises en œuvre en matière économique mais aussi de reconstruction et d'aménagement des régions sinistrées et de logement et d'indemnisation des victimes.

Actions mises en œuvre :

- « Les dommages de guerre, sources de l'histoire des XIX^e et XX^e siècles » : offrir aux chercheurs des outils pour une vision unifiée de l'histoire institutionnelle et des sources archivistiques autour des dommages de guerre ;
- Reprise et mise en ligne des bordereaux de versements du ministère des Anciens Combattants et des inventaires des fonds d'archives traitant de la Reconstruction à l'issue de la Grande Guerre ;
- Achèvement du classement, mise en ligne de l'inventaire du fonds AJ 28 Tribunal interdépartemental des dommages de guerre de Paris (1919 - 1946) et ouverture au public de sa base de dépouillement associée (60 000 dossiers).

Partenariats :

- Cité de l'architecture et du patrimoine / Institut français d'architecture / Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle ;
- Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) ;
- Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement du territoire ;
- Ministère des Affaires étrangères / direction des Archives ;
- Mission du centenaire 14 - 18 ;
- Réseau des services départementaux d'archives ;
- Service interministériel des Archives de France.

Axe n° 4. Du politique à la politique

Les fonds des Archives nationales, qu'ils soient d'origine publique ou privée, constituent une source privilégiée d'analyse de l'art politique. Ils permettent ainsi d'appréhender de nombreuses questions relatives tant à l'homme politique, qu'aux facteurs d'accession au pouvoir – à travers par exemple la formation des élites politiques, les réseaux, mouvances et partis politiques, la représentativité des hommes et des femmes de pouvoir, les élections, le rôle politique des médias –, ou encore à la pratique du pouvoir, que ce soit par le processus de décision politique, le fonctionnement de l'institution présidentielle et, plus généralement, la mise en œuvre d'une politique. Les programmes envisagés dans le cadre de cet axe privilégient une approche diachronique.

Programme 1. Les archives des hommes politiques

Enjeu : les Archives nationales conservent de nombreux fonds privés ou mixtes d'hommes politiques dont l'intérêt pour la recherche est tout à fait inestimable. Très complémentaires des fonds publics conservés, ils permettent en effet d'appréhender l'homme politique dans toute sa dimension, en dehors ou dans sa(s) fonction(s), de retracer sa formation et son parcours, d'envisager ses centres d'intérêts, de connaître ses relations professionnelles et personnelles, de mesurer son cheminement et son(s) engagement(s).

Actions mises en œuvre :

- Organisation de la collecte des fonds d'archives privées ou mixtes des hommes politiques en collaboration avec la Fondation nationale des Sciences politiques ;
- Classement et inventaire de fonds privés et mixtes d'hommes politiques (Édouard Balladur, René Brouillet, Michel Debré, Pierre Mendès-France, Henri Nallet, Philippe Seguin, Jacques Soustelle...);
- Opérations de valorisation des archives d'hommes politiques - publications, journées d'étude, telle la journée « René Brouillet » (Pierrefitte-sur-Seine, 2014) - pour encourager les démarches de dons et dépôts.

Partenariats :

- Fondation Charles-de-Gaulle ;
- Fondation Gabriel-Péri ;
- Fondation Jean-Jaurès ;
- Fondation nationale des sciences politiques ;
- Institut François-Mitterrand ;
- Institut Georges-Pompidou ;
- Institut Pierre-Mendès-France ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Société d'histoire religieuse de la France.

Programme 2. Histoire du monde communiste

Enjeu : dans le cadre du partenariat qui lie les Archives nationales à l'ANR Paprik@2F (relevant du programme CORPUS données et outils de la recherche en sciences humaines et sociales, projet ANR PAPRIKA@2F Portail Archives Politiques Recherches Indexation) pilotée par la Maison des sciences de l'homme de l'université de Bourgogne, les Archives nationales procèdent au traitement de différents fonds relatifs à la surveillance et la répression du Parti communiste français entre 1917 et 1947.

Actions mises en œuvre :

- Publication des actes des colloques organisés par les Archives nationales en collaboration avec la Maison des sciences de l'Homme de Dijon : *La France et le mouvement communiste, 1919 - 1943 : nouveaux outils, nouvelles archives* (Paris, 2009), sur OpenEdition Books (2015) ; *La France en guerre froide. Nouvelles questions* (Paris, 2011) aux Éditions universitaires de Dijon (sept. 2015) ;
- Rédaction et mise en ligne en salle des inventaires virtuelle et via le portail des archives du communisme créé dans le cadre de l'ANR Paprik@2F de deux instruments de recherche : répertoire méthodique portant sur la surveillance du Parti communiste par la direction de la Sûreté nationale (série F/7 et fonds de Moscou) et répertoire numérique détaillé du fonds de la Section spéciale de la cour d'appel de Paris ;
- Restauration par l'atelier des Archives nationales de 450 documents de propagande édités par le Parti communiste ;
- Numérisation et mise en ligne de documents de propagande communiste en lien avec les instruments de recherche ;
- Accueil aux Archives nationales de séminaires de l'ANR Paprik@2F et organisation partenariale d'un colloque sur les sources de l'histoire du communisme (2016).

Partenariats :

- ANR Paprik@2F ;
- Consortium *Archives des mondes contemporains* ;
- Maison des sciences de l'homme de l'université de Bourgogne.

Programme 3. Le politique en image (III^e - V^e République)

Enjeu : la seconde moitié du XX^e siècle est marquée par un recours de plus en plus important des institutions à l'image. Derrière cette évolution, se pose en filigrane la question de la représentation de l'État – dans ses diverses composantes –, dans la vie publique et dans la vie politique. Elle s'exprime de la manière la plus nette au sommet de l'État, étant donné le rôle qu'occupe le Président de la République, notamment dans les institutions de la V^e République (et surtout depuis son élection au suffrage universel direct). La production du service photographique de l'Élysée illustre parfaitement cette évolution qui voit l'image passer d'un rôle d'outil d'information interne à celui d'outil de communication à destination des citoyens.

Actions mises en œuvre :

- Mise en ligne des reportages photographiques numérisés des déplacements et réceptions à l'Élysée des chefs de l'État d'Albert Lebrun à René Coty (1938 - 1959) (décembre 2015) ;
- Mise en ligne des reportages numérisés du Service photographique de la présidence de la République sous la V^e République, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac (Charles de Gaulle et Georges Pompidou en 2016) ;
- Numérisation complémentaire et mise en ligne des fonds photographiques privés pour la présidence de Georges Pompidou.

Partenariats :

- Fondation Charles-de-Gaulle ;
- Institut Georges-Pompidou ;
- Présidence de la République ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 4. Gouverner la France : de l'exercice de la fonction présidentielle aux cabinets ministériels (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : dans le rôle nouveau et inédit que lui donne la Constitution de la V^e République, le Président acquiert une place centrale dans le paysage politique français. Les fonds présidentiels constituent ainsi un enjeu politique et historique très fort et demeurent aujourd'hui une source privilégiée d'analyse à la fois de la fonction présidentielle, du processus de la prise de décision et de la mise en œuvre d'une politique, ou encore de la représentation du pouvoir.

Les fonds des Premiers ministres encore peu consultés méritent d'être mieux connus. Toute l'action gouvernementale passant par Matignon et le Secrétariat général du gouvernement, ils constituent bien souvent des fonds complémentaires de ceux de la Présidence de la République. L'enjeu est de fournir aux chercheurs un ensemble archivistique complet sur les chefs de gouvernement, à l'instar du travail effectué depuis de nombreuses années pour les fonds présidentiels.

Actions mises en œuvre :

- Réalisation et édition du *Guide des fonds publics et privés des présidents de la III^e République (1871 - 1940)* ;
- Fonds de la présidence De Gaulle (1959 - 1969) : édition du colloque « Charles de Gaulle. Archives et histoire », mise en ligne des discours numérisés de Charles de Gaulle ;
- Fonds de la présidence Pompidou (1969 - 1974) : collecte complémentaire, mise en ligne d'un inventaire actualisé ;
- Fonds de la présidence Giscard d'Estaing (1974 - 1981) : numérisation et mise en ligne des fonds photographiques ;
- Fonds de la présidence Mitterrand (1981 - 1995) : classement de sous-fonds de conseillers, migration de la base ARCHIPEL, édition en ligne du répertoire méthodique, accueil de journées d'étude de l'Institut François-Mitterrand sur la Cohabitation (1984 - 1988) ;
- Fonds de la présidence Chirac (1995 - 2007) : classement et mise en ligne du répertoire numérique détaillé ;
- Poursuite de l'inventaire des fonds des chefs du Gouvernement, des secrétaires généraux du Gouvernement, des Premiers ministres et leurs services ;
- Préparer un *Guide des sources des chefs du Gouvernement aux XIX^e et XX^e siècles* ;
- Mise en ligne des communiqués de presse numérisés du Conseil des ministres de 1946 à 1981 ;
- Exposition « Le Secret de l'État, XVIII^e - XX^e siècle » (Paris, 2015 - 2016).

Partenariats :

- CELSA ;
- Fondation Charles-de-Gaulle ;
- Fondation nationale des sciences politiques ;
- Institut François-Mitterrand ;
- Institut Georges-Pompidou ;
- Présidence de la République et services du Premier ministre (Missions archives respectives) ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Université de Bordeaux.

Programme 5. Les différentes voies de la décolonisation

Enjeu : actualiser les outils d'orientation proposés aux chercheurs autour des fonds des Archives nationales ayant trait à l'histoire de la décolonisation, en profitant des fonds acquis ou récemment classés.

Actions mises en œuvre :

- Classement et mise en ligne de l'inventaire du Plan de Constantine ;
- Réalisation d'un guide d'orientation dans les sources sur la guerre d'Algérie conservées aux Archives nationales ;
- Sources de l'histoire politique France-Afrique (1958 - 1974) : édition du répertoire numérique du fonds du Secrétariat général aux Affaires africaines et malgaches et de la Communauté (5AGF) ; colloque « Foccart, archives ouvertes : la France, l'Afrique, le monde » (2015) ;
- Coorganisation des colloques internationaux « Afrique du Nord et Afrique subsaharienne dans la Grande Guerre » (Rabat, 2014 ; Tunis, 2015 ; Pierrefitte-sur-Seine / Meaux / Verdun, 2016) ;
- Accueil de séminaires sur la question raciale dans l'historiographie française à travers les sources d'archives.

Partenariats :

- Agence française de développement ;
- Archives nationales d'outre-mer ;
- Centre d'études Maghreb / Machrek (Université Paris 7) ;
- Conseil départemental de la Meuse ;
- Direction de la mémoire du patrimoine et des archives du ministère de la Défense ;
- Institut de recherche sur le Maghreb contemporain - IRMC (CNRS) ;
- Institut des mondes africains - IMAF (Université Paris 1) ;
- Maison de la recherche (Université Paris 4) ;
- Mission du Centenaire 14 - 18 ;
- Musée de la Grande Guerre (communauté d'agglomération du Pays de Meaux) ;
- Office national des Anciens Combattants ;
- Presses universitaires de la Sorbonne ;
- Réseau des services de coopération et d'action culturelle en Afrique ;
- Service interministériel des archives de France ;
- Université Paris-Lumières.

Programme 6. Les consulats de France sous l'Ancien Régime

Enjeu : la correspondance consulaire sous l'Ancien Régime, qui est conservée, pour partie, au ministère des Affaires étrangères pour la correspondance reçue par les consuls et recueillie auprès des postes diplomatiques et, pour partie, aux Archives nationales pour la correspondance envoyée par les consuls au secrétariat d'État de la Marine qui était alors chargé de tout l'outre-mer, permet d'aborder de nombreuses problématiques et fait l'objet de l'intérêt renouvelé des chercheurs.

Les Archives nationales ont engagé de nombreux travaux d'inventaires sur ces fonds qui nécessitent une description analytique pour pouvoir être exploités. Ces travaux sont souvent le fruit d'un partenariat entre archivistes et historiens spécialistes de la zone géographique d'implantation du consulat. La correspondance des consuls de France à Athènes et Nègrepont a ainsi fait l'objet d'une publication en 1985, de même que celle du consulat de Constantinople en 1999, d'Alger en 2001 et de Saint-Petersbourg en 2009. L'inventaire analytique de la correspondance des consuls de France à Livourne et à Cadix est en cours.

Actions mises en œuvre :

- Inventaire analytique de la correspondance des consuls de Cadix (1666 - 1792) ;
- Inventaire analytique de la correspondance commerciale de Madrid (1665 - 1792) ;
- Inventaire analytique du fonds Fontenu ;
- Inventaire analytique de la correspondance commerciale de Constantinople (1709 - 1790) ;
- Édition en ligne des actes du colloque « Le consulat de Cadix » (Paris, 2011).

Programme 7. Guide des sources sur la Russie

Enjeu : les archives fédérales russes ont monté des coopérations avec plusieurs pays : Allemagne, Portugal, Royaume-Uni, Islande, États-Unis et Chine. Elles souhaitent initier un programme d'action avec la France et y monter des partenariats. En 1970, l'universitaire Michel Lesure a publié *les sources sur la Russie aux Archives nationales* aux Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. Ce guide donne de précieuses informations permettant de localiser des séries et des cotes importantes se rapportant aux relations entre les deux pays. Il a suscité l'intérêt de l'université de Moscou. Ce guide datant de plus de 40 ans nécessite un important travail de révision et de mises à jour.

Actions mises en œuvre :

- Réalisation d'un guide des sources thématique ;
- Organisation d'un colloque (en partie aux Archives nationales et en partie sur un ou plusieurs autres sites) ;
- Collaboration à des publications, notamment des éditions de textes.

Axe 5. Histoire de l'État et de l'administration : des institutions de l'Ancien Régime aux grandes politiques publiques du XXI^e siècle

Les fonds conservés aux Archives nationales rendent compte, en premier lieu, du fonctionnement des institutions et des administrations centrales de l'État. La connaissance fine acquise par le personnel scientifique des Archives nationales et du bureau des Missions du Service interministériel des Archives de France sur les fonds conservés et, notamment, sur l'histoire de leurs producteurs et l'histoire de leur conservation, permet en outre d'enrichir l'approche de cette histoire institutionnelle et administrative qui constitue, avec la mise en évidence des mécanismes de décision, des problématiques fréquentes dans les sujets de recherche.

Programme 1. Prosopographie (XVII^e - XX^e siècle)

Enjeu : les archives publiques constituent une source majeure de connaissance du personnel de l'administration française, grâce notamment aux dossiers de carrière des fonctionnaires de l'État et aux dossiers de distinctions honorifiques. Ce large faisceau d'informations permet progressivement de constituer un véritable annuaire administratif de la France de l'Ancien Régime à nos jours.

Actions mises en œuvre :

- Réalisation d'un inventaire des lettres de provision d'offices des officiers royaux de l'Ancien Régime conservées dans le fonds de la Grande Chancellerie (sous-série V/1) pour les années 1640 à 1719 (les années 1720 à 1755 sont déjà accessibles en ligne : base PROF) ;
- Prosopographie du personnel de la Marine - Mise en ligne des fichiers des officiers militaires et des officiers civils ;
- Enrichissement et migration des bases QUIDAM / LEONOR ;
- Référentiel des notaires français (an XI - années 1960) ;
- Séminaire triennal *La Prosopographie : objets et méthodes* ;
- Histoire de l'enseignement musical en France au XIX^e siècle ;
- Les architectes élèves de l'École des Beaux-Arts ;
- Édition d'un guide des sources de l'histoire de la photographie et des photographes dans les archives des notaires ;
- Mise en ligne de la collection des placards de décès du Minutier des notaires de Paris.

Partenariats :

- ANR HEMEF ;
- Bibliothèque nationale de France ;
- Conservatoire national supérieur de musique et de danse ;
- École pratique des hautes études ;
- Institut national d'histoire de l'art ;
- Labex Hastec ;
- Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (Université Paris 1) ;
- Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Ens de Lyon) ;
- Réseau territorial des services départementaux d'archives ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 2. La chancellerie royale (XIII^e - XVI^e siècle)

Enjeu : la chancellerie, initialement responsable de la mise par écrit des décisions du gouvernement royal et récipiendaire des documents qui lui sont adressés, est aussi garante de la conservation des droits du roi, de ses fidèles et de ses sujets, une conservation qui se formule et s'incarne dans le Trésor des chartes.

Les registres de chancellerie sont incontournables pour qui se voue à l'étude du gouvernement royal du XIII^e au XVI^e siècle. Leur mise en place résulte d'un choc archivistique : perte brutale de documents ou mise en place d'une nouvelle méthode d'organisation de la mémoire administrative écrite. Ils ouvrent de bien nombreuses voies d'exploration du pouvoir : révélateurs du fonctionnement de la chancellerie, de la sélection entre les écrits que l'on enregistre et ceux que l'on ne recopie pas, des méthodes de travail des scribes et des archivistes, préservant parfois à eux seuls la trace des décisions, observatoire privilégié de la politique des rois (par exemple la justice à travers les lettres de rémission de peines), les registres de chancellerie offrent un angle d'observation directe de la mise en place de l'État royal.

L'enjeu est de mettre à disposition ces sources anciennes afin de susciter des études sur la construction de l'État.

Actions mises en œuvre :

- Numérisation et mise en ligne des registres de chancellerie ;
- Expérimentations dans le cadre du projet européen HIMANIS ;
- Poursuite des ateliers pédagogiques *Lettrines médiévales* et *Verba volant, scripta manent*.

Partenariats :

- A2iA (société d'ingénierie documentaire) ;
- Bibliothèque nationale de France (département des Manuscrits) ;
- Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) ;
- Universitat Politècnica de València (UPLVC – Espagne).

Programme 3. Le Conseil du Roi (XVI^e - XVIII^e siècle)

Enjeu : le fonds du Conseil du Roi (XVI^e - XVIII^e siècle) présente un intérêt remarquable pour toutes les problématiques intéressant l'époque moderne, sur l'ensemble du royaume. Des inventaires analytiques sont indispensables pour assurer au public l'accès à ce fonds. De 1937 à 1952, les Archives nationales ont bénéficié d'inventaires présentés dans le cadre de thèses d'histoire du droit, en complément des inventaires poursuivis sans relâche par les Archives nationales (le dernier inventaire publié en 2006 couvre la période 1724 - 1736).

Action mise en œuvre :

- Poursuite des inventaires des arrêts du Conseil du Roi : inventaire analytique et inventaire des minutes.

Partenariats :

- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Université Versailles-Saint-Quentin.

Programme 4. Le Parlement de Paris (XVI^e - XVIII^e siècle)

Enjeu : du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime, le Parlement de Paris joue dans le royaume de France un rôle primordial, judiciaire et politique, soit comme juridiction de dernière instance, soit comme lieu d'enregistrement et de publication des actes royaux. Les séries documentaires issues de cette institution (série X, 26 000 articles ; série U, 3000 articles) représentent un ensemble volumineux, homogène sur la longue durée, touchant tout le royaume. Cependant, l'exploitation de ces séries chronologiques se heurte à une réelle complexité. De plus, à côté des registres et minutes décrivant les étapes de la procédure se trouvent des collections d'extraits et de tables élaborés par les greffiers et conseillers du parlement. Ces documents sont autant de clés pour accéder à la masse des informations conservées, mais leur abondance exige un réel discernement pour une utilisation efficace.

La constitution de fichiers et bases de données facilitant l'accès des chercheurs aux séries civiles et criminelles du Parlement a depuis de nombreuses années privilégié l'accès aux documents du Moyen Âge, sans que la période moderne soit complètement oubliée. Le rôle essentiel, mais non exclusif, du Centre d'étude d'histoire juridique (CEHJ) dans ce travail d'analyse et de rédaction, est à souligner. Il apparaît cependant que les XVI^e - XVIII^e siècles représentent une vaste période, peu couverte par les instruments de recherche analytiques, abordée ces dernières années pour le XVI^e siècle (base de données et édition de texte concernant le Parlement pendant la période ligueuse). Il convient de maintenir cette exploration nouvelle en s'interrogeant sur la façon d'envisager globalement la période moderne pour la rédaction de nouveaux instruments de recherche.

Action mise en œuvre :

- Poursuite de l'élaboration d'instruments de recherche selon de nouvelles orientations.

Partenariats :

- Institut d'histoire du droit et Centre d'étude d'histoire juridique (Université Paris 2, CNRS).

Programme 5. La gouvernance économique (XVIII^e - XX^e siècle)

Enjeu : il s'agit d'œuvrer à la mise en place d'outils permettant de palier la dispersion relative des sources en matière d'histoire de l'économie, d'une part, et des rapports étroits, complexes, accrus qu'entretient l'État et ses services avec elle, d'autre part. Les archives d'entreprises constituent en outre une source incomparable à l'étude des modalités de la production économique.

Actions mises en œuvre :

- Valorisation du fonds Turgot ;
- Valorisation du fonds De Wendel.

Partenariats :

- Banque de France ;
- Fondation De Wendel ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 6. État-providence, État social (XIX^e - XX^e siècle)

Enjeu : le maintien et / ou la réforme des ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, fondant l'État providence, sont actuellement au cœur des débats politiques et sociétaux. En améliorant l'accès aux sources permettant d'en retracer les origines depuis la Révolution, les Archives nationales ont la possibilité d'enrichir ces réflexions et de les accompagner d'une mise en perspective historique.

En 2005, la célébration des soixante ans des débuts de la Sécurité sociale a été l'occasion de manifestations diverses, auxquelles les Archives nationales avaient peu participé en regard de la richesse de leurs fonds. L'année 2015 constituerait donc pour elles un rattrapage, d'autant que les archives des ministères chargés depuis le XIX^e siècle de l'industrie, du travail, de la santé, de la prévoyance sociale et des secours (F / 12, F / 15 et F / 22), dont certaines sous-séries sont encore mal connues, seront alors réunies avec les versements entrés plus récemment, d'origine ministérielle mais provenant aussi d'organismes publics (Caisse nationale d'assurance vieillesse) et d'associations (AIDES), ou de personnalités de premier plan (fonds Pierre Laroque, papiers Philippe Séguin).

Par ailleurs, le champ de l'éducation spécialisée sera particulièrement concernée par ce programme à la faveur de la prise en charge des fonds du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES).

Actions mises en œuvre :

- Protection de la jeunesse : prise en charge des fonds du CNAHES ;
- Connaissance et valorisation des fonds de la protection sociale conservés aux Archives nationales ;
- Numérisation des rapports de l'inspection du travail (1911-1933) et réalisation d'un instrument de recherche détaillé ;
- Classement et inventaire (2014 - 2015) des papiers de Philippe Séguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi (1986 - 1988).

Partenariats :

- Association pour l'étude de l'histoire de l'Inspection du travail (AEHIT) ;
- Comité d'histoire de la Sécurité sociale CHSS ;
- Comité d'histoire des administrations du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Chatefp) ;
- Service des archives Caisse d'allocations familiales / Caisse nationale des allocations familiales ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 7. Les grands enjeux contemporains de la santé publique

Enjeu : ce programme s'attachera plus précisément à l'histoire de la lutte contre le sida qui représente une problématique de santé publique participant de l'histoire des épidémies et pandémies en Europe occidentale et dans le monde. L'histoire de la lutte contre le sida en France et dans le monde s'est récemment enrichie de fonds d'archives fondamentaux grâce aux entrées de fonds d'archives privées provenant d'associations telles que AIDES ou Act Up - Paris aux Archives nationales. Aux côtés des problématiques spécifiques au monde associatif de la lutte contre le sida, les archives publiques, notamment celles produites par le ministère de la Santé, offrent des sources très riches et des matériaux variés pour la participation au *corpus* d'une histoire plurielle de la lutte contre le sida. La complémentarité de ces ensembles archivistiques forme un patrimoine unique et exceptionnel sur l'histoire de la lutte contre le sida et l'histoire sociale et politique de la fin du XX^e siècle.

Actions mises en œuvre :

- Mise en valeur et contribution à la diffusion du patrimoine archivistique public et privé de l'histoire de la lutte contre le sida en France et dans le monde.

Partenariats :

- Act-Up-Paris ;
- AIDES ;

- Association Didier-Seux ;
- Sidaction.

Programme 8. Histoire de l'instruction publique et de l'éducation nationale (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : les archives relatives à l'instruction publique et à l'éducation nationale sont particulièrement présentes aux Archives nationales. La première raison est le lien intrinsèque entre les Archives nationales et l'administration du ministère de l'Instruction publique depuis 1870 (date à laquelle les Archives nationales quittent la tutelle du ministère de l'Intérieur pour celle du ministère de l'Instruction publique). L'abondance des versements successifs au cours du dernier tiers du XIX^e siècle s'en trouve en partie expliquée. De même, l'une des premières missions des Archives auprès d'un ministère a été créée auprès du ministère de l'Éducation nationale en 1954. Ces différents éléments, liés à l'extension de la population administrée par le ministère, ont conduit à des versements massifs d'archives aux Archives nationales : l'importance matérielle de la sous-série F / 17 et des versements en cotation continue émanant des services de l'Éducation nationale en témoignent.

Au regard de l'intérêt mémoriel, scientifique et social de ces archives, ce programme engage plusieurs chantiers concernant l'histoire de l'éducation, de son administration tout en organisant la préservation la plus nuancée et complète possible des archives liées.

Actions mises en œuvre :

- La Révolution, l'Instruction publique, les sciences et les arts ;
- Valorisation des fonds liés à l'histoire de l'enseignement XIX^e - XX^e siècles ;
- Les mouvements pédagogiques au XX^e siècle ;
- Exploration de la sous-série F / 17 : reprise des chantiers de traitement matériel et intellectuel des archives de l'instruction publique.

Partenariats :

- Ligue de l'Enseignement ;
- Ministère de l'Éducation nationale ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 9. L'État et les Beaux-Arts (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : il s'agit ici de favoriser la connaissance, l'exploitation scientifique et la valorisation des archives relatives à l'action de l'État dans le domaine des Beaux-Arts, et en particulier de la commande publique.

Actions mises en œuvre :

- Mise en ligne dans le portail ARCHIM d'un dossier « L'art photographié » ;
- Enrichissement de la base ARCADE (œuvres d'art présentées aux Salons) ;
- Classement et inventaires d'articles non cotés relatifs aux Beaux-Arts et révision d'instruments de recherche ;
- Numérisation des registres du dépôt des Marbres (XIX^e siècle) ;
- Conception et mise en œuvre du projet *Replay, restitution, recréation... Pour une typologie de la reprise des archives* soutenu par Labex Arts H2H ;
- Prise en charge et valorisation des archives des musées nationaux ;
- Organisation et édition en ligne des actes du colloque « L'histoire de l'art à la source » (2014) ;
- Exposition « La commande artistique de l'État, 1945 - 1965 » (Pierrefitte-sur-Seine, 2017).

Partenariats :

- Archives départementales de Maine-et-Loire ;
- Centre national de danse contemporaine d'Angers (CNDC) ;
- Centre national des arts plastiques (CNAP) ;
- École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) ;
- Institut national d'histoire de l'art (INHA) ;
- Labex Arts H2H ;
- Laboratoire Arts des images et art contemporain (Université Paris 8) ;
- Mission des Archives auprès du ministère de la Culture et de la Communication.

Programme 10. La protection du patrimoine culturel (XIX^e - XX^e siècles)

Enjeu : valoriser les fonds d'archives présentant l'action de l'État dans les différents domaines de la protection du patrimoine : du patrimoine immobilier au patrimoine immatériel.

Actions mises en œuvre :

- *Mémoloi* / volet scientifique : comprendre la genèse et la mise en œuvre des grandes lois françaises sur le patrimoine culturel (portail, blog, publications imprimées) ;
- *Mémoloi* / méthodes et outils numériques (base et archives numérisées en ligne) ;
- Réflexion sur une cartographie des archives de l'ethnologie de la France ;
- Numérisation et valorisation des enquêtes ethnomusicologiques menées par le Musée national des Arts et traditions populaires ;
- Valorisation du fonds d'archives du Musée national des Arts et traditions populaires ;
- Classement et mise en ligne (2015) de l'inventaire du fonds Jacques Soustelle, homme politique, ethnologue américaniste.

Partenariats :

- Centre Jean-Mabillon (École nationale des chartes) ;
- Direction générale des Patrimoines ;
- École pratique des hautes études ;
- Institut des sciences sociales du politique (Université Paris 10 / CNRS) ;
- Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) (Université Paris 1) ;
- Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine.

**Programme 11. L'histoire des Archives nationales :
de l'histoire d'une institution à celle des fonds qu'elle conserve**

Enjeu : si l'histoire administrative, et surtout architecturale, des Archives nationales a pu faire l'objet ces dernières années de synthèses précieuses, la connaissance historique du passé, ancien et plus encore récent, de l'institution reste un champ d'exploration d'autant plus vaste qu'il est destiné à voir ses usages et ses implications se démultiplier avec la modernisation en cours de l'institution. Le redéploiement des Archives nationales sur trois sites en 2012 marque assurément un tournant majeur dans l'histoire de l'institution. Un tel contexte justifie à lui seul de mettre en place un chantier scientifique durable sur l'histoire des fonds d'archives comme sur celle des personnes qui les ont traités, en envisageant même, au-delà, la manière dont ces fonds ont pu être « lus » ou utilisés sur une longue durée, de la communication administrative à la recherche historique.

Par ailleurs, les collections d'imprimés de la Bibliothèque historique des Archives nationales, et plus généralement les fonds d'imprimés divers conservés aux Archives nationales n'ont été qu'en partie étudiés. L'enjeu est ici d'analyser le rapport entre les sources manuscrites

présentes tant dans les fonds d'archives et les sources livresques conservées par la Bibliothèque que l'histoire des fonds, les modalités de description des imprimés ou leur mode de recherche.

Actions mises en œuvre :

- Collecte, classement et inventaire du patrimoine archivistique des Archives nationales et de la direction des Archives de France ;
- Inventaire général du patrimoine des Archives nationales ;
- Valorisation des sources des confiscations, spoliations et restitutions d'archives : préparation de l'exposition « Archives en guerre, 1789 - 1945 » (Paris, 2017) ;
- Histoire de l'archivistique et de la loi sur les archives ;
- Rédaction d'inventaires raisonnés des collections de la Bibliothèque ;
- Participation à l'Equipex *Biblissima* portant sur l'étude des bibliothèques ecclésiastiques d'Ancien Régime ;
- Participation au projet *PatrimEph* consacré à la place des « éphémères » dans le patrimoine.

Partenariats :

- Casa de Velazquez ;
- École pratique des hautes études ;
- Equipex *Biblissima* ;
- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) ;
- Institut des sciences sociales du politique (Université Paris 10) ;
- Ministère des Affaires étrangères (Archives diplomatiques) ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Service régional de l'inventaire d'Île-de-France ;
- Université de Cergy-Pontoise.

Programme 12. La place du spectacle vivant dans les politiques culturelles de l'État

Enjeu : à l'occasion du tricentenaire de l'Opéra Comique en 2015, les Archives nationales s'associent à la préparation de cette célébration par une mise à disposition des fonds du théâtre national grâce à la numérisation d'une partie des archives le constituant.

Dans un tout autre registre, les archives du Théâtre national populaire feront l'objet d'une reprise d'inventaire et d'une action de valorisation dans le cadre du Mois de la photographie en 2016.

Au travers de ces travaux sur ces deux fonds emblématiques, il s'agit d'amorcer une valorisation de fonds bien souvent méconnus mettant au jour les relations entre l'État et les modalités de développement des différentes disciplines du spectacle vivant.

Actions mises en œuvre :

- Numérisation des archives relatives au répertoire de l'Opéra Comique conservées aux Archives nationales ;
- TNP - Numérisation de photographies du fonds du TNP (295 AJ) et valorisation.

Partenariats :

- Agnès Varda ;
- Bibliothèque nationale de France (Bibliothèque-musée de l'Opéra) ;
- Bibliothèque nationale de France (département des Arts du spectacle) ;
- Maison Jean-Vilar ;
- Mission des Archives de France auprès du ministère de la Culture et de la Communication ;
- Opéra Comique.

Programme 13. Histoire des médias

Enjeu : les médias constituent aujourd'hui un domaine privilégié par la recherche depuis la presse, en passant par la radio ou la télévision. La proximité d'anniversaires importants (dont le cinquantième anniversaire de la création de l'ORTF) incitent à s'associer ou à organiser des actions de valorisation.

Or les fonds conservés par les Archives nationales méritent un gros investissement compte tenu de leur état actuel d'inventaire qu'il convient de programmer à plusieurs échelles.

Actions mises en œuvre :

- Valorisation des fonds photographiques de presse ;
- Réalisation d'un instrument de recherche du fonds de l'ORTF ;
- État des sources conservées par les départements Éducation-Culture-Affaires sociales, Exécutif-Législatif et Environnement-Aménagement du territoire-Agriculture ;
- Reprise de la collecte de France Télévisions et reprise de contacts avec le service d'archives de TF1 en lien avec la Mission culture ;
- Anniversaire de la radio-télévision publique (2014 = 50^e anniversaire de la création de l'ORTF) : numérisation d'archives audiovisuelles.

Partenariats :

- France Télévisions ;
- Institut national de l'audiovisuel ;
- Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Ens de Lyon) ;
- Mission de la photographie du ministère de la Culture et de la Communication ;
- Mission des Archives auprès du ministère de la Culture et de la Communication ;
- Musée de la Résistance nationale ;
- Radio France ;
- TF1 ;
- Université Paris 8.

Programme 14. Histoire des universités et des établissements d'enseignement supérieur (XIX^e - XXI^e siècle)

Enjeu : ce programme se décline en deux volets. Le premier concerne les archives des universités et établissements d'enseignement supérieur. Il s'inscrit dans le cadre du travail engagé à l'initiative de la Chancellerie des universités visant, à la suite des commémorations de 2010 - 2011, à faire prendre conscience à la communauté universitaire de l'importance de son patrimoine matériel et immatériel.

Le second consiste en un projet de partenariat avec les universités de Paris 13 - Villetaneuse et Paris 12 - Créteil. Le projet cherche à structurer un réseau régional pluridisciplinaire de recherche et à constituer, d'ici 2015, les outils et les bases d'un travail de référence sur l'histoire des universités franciliennes en s'intéressant, notamment, à la mise en forme de l'espace universitaire depuis les premières réflexions de désengorgement de la Sorbonne jusqu'à la création des universités des villes nouvelles.

Actions mises en œuvre :

- Mise en place de synergies et d'un réseau de professionnels cohérent et structuré ;
- Traitement matériel et intellectuel des fonds d'archives liés aux universités et établissements d'enseignement supérieur ;
- Accompagnement de la collecte des établissements d'enseignement supérieur et des universités ;
- Exploitation et valorisation des archives des universités et établissements d'enseignement supérieur.

Partenariats :

- Archives de Paris ;
- Archives départementales de Seine-Saint-Denis ;
- Association des Archivistes français (section Aurore) ;
- Chancellerie des universités de Paris ;
- Cité des mémoires étudiantes ;
- École nationale des chartes ;
- Ministère de l'Éducation nationale ;
- Service des archives du Rectorat de Paris ;
- Service interministériel des Archives de France ;
- Universités : Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4, Paris 5, Paris 6, Paris 7, Paris 8 et Paris 9.

Programme 15. Les archives de la recherche et des chercheurs en sciences humaines : entre travaux personnels et missions de service public

Enjeu : les archives de la recherche posent des problèmes lancinants, récurrents et structurels, tant pour leur constitution, leur collecte que pour leur identification et leur exploitation. À ces considérations générales, s'ajoutent les spécificités institutionnelles et disciplinaires. Ainsi, la constitution d'archives spécifiques à la recherche en sciences humaines et sociales est un phénomène récent, mais qui, depuis au moins deux décennies, représente un véritable défi archivistique, méthodologique et juridique.

La perspective, à l'horizon 2019, de l'ouverture du Campus Condorcet à Aubervilliers, à proximité du site de Pierrefitte-sur-Seine, pourra permettre de tisser des liens plus étroits avec les acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales. Les Archives nationales, à la fois en tant que destinataire naturel de la production archivistique des établissements nationaux de recherche et en tant qu'institution scientifique et patrimoniale, ont donc un rôle à jouer dans l'accompagnement et les réalisations d'actions relatives aux archives de la recherche et des chercheurs.

Actions mises en œuvre :

- Collecte et traitement des fonds d'archives de la recherche ou fonds d'archives de chercheurs ;
- Identification, participation à la réflexion sur les spécificités des archives de la recherche ;
- Valorisation, exploitation et réutilisation des archives de la recherche.

Partenariats :

- Campus Condorcet, Grand équipement documentaire ;
- Centre de sociologie européenne (EHESS) ;
- Institut Pasteur ;
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 16. Histoire des politiques liées à la jeunesse et aux sports

Enjeu : la prise de conscience, dans les années 1990 et 2000, de l'importance du patrimoine archivistique lié à la jeunesse, aux sports et à la vie associative a conduit à la mise en place de plusieurs programmes et actions de sauvegarde de ce patrimoine, notamment, le programme MeMos pour la sauvegarde de la mémoire du monde sportif, ainsi que la création du PAJEP pour les archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire, dont les Archives nationales sont devenues partenaires, rejoignant ainsi les Archives départementales du Val-de-Marne.

Il convient de continuer à alimenter ces programmes concernant des archives privées et à les faire dialoguer au mieux avec les archives publiques liées à ces secteurs. La multiplicité des acteurs conduisant à la dispersion du patrimoine disponible, il s'agit de travailler à élaborer des outils de référence concernant ces archives et à continuer activement la collecte, dans un contexte de demande sociale très forte vis-à-vis de ce patrimoine.

Actions mises en œuvre :

- Traitement intellectuel et matériel des fonds relatifs à la jeunesse et aux sports conservés aux Archives nationales ;
- Mise en œuvre du partenariat avec le pôle de conservation des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) ;
- Actions de valorisation autour du patrimoine archivistique des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports.

Partenariats :

- Archives départementales du Val-de-Marne ;
- Archives nationales du monde du travail ;
- Association des archivistes français ;
- Association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (ADAJEP) ;
- Centre d'histoire sociale de la Fondation des sciences politiques ;
- Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports ;
- Conseil international des archives, section Archives du sport ;
- Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire ;
- Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance ;
- Musée national du Sport ;
- Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) ;
- Service interministériel des Archives de France.

Axe 6. Sources et sciences auxiliaires de l'histoire

L'histoire des institutions et des administrations centrales de l'État peut aussi s'enrichir à la lumière des sciences dites « auxiliaires » de l'histoire, telle que la diplomatique, la sigillographie, la codicologie ou encore l'onomastique, pour lesquelles les agents des Archives nationales ont développé des expertises importantes et reconnues.

Programme 1. Histoire des savoirs administratifs : évolution des structures et des pratiques de l'administration du XVIII^e au XXI^e siècle

Enjeu : le lien du ministère de l'Intérieur avec les préfets et l'administration préfectorale est un des éléments structurants de l'élaboration des informations et des décisions en matière de politique administrative et gouvernementale, locale et nationale, en France tout au long du XIX^e siècle et au cours d'une grande partie du XX^e siècle. Ce lien, formalisé ou informel, a laissé dans les archives des administrations centrales des traces très nombreuses : rapports dont on saisit mal parfois la continuité à travers les différentes séries des Archives nationales, correspondances le plus souvent classées dans les dossiers de traitement des affaires conservées dans les séries thématiques des archives mais enregistrées dans des registres eux-mêmes distribués dans différentes sous-séries ; circulaires, rassemblées en collections chronologiques ou thématiques, elles aussi dispersées. Le tableau d'ensemble est donc délicat à saisir.

La mise à jour des instruments de recherche concernant les dossiers de préfets permettant l'interrogation des dossiers par cohortes, la présentation typologique et méthodique des collections de rapports, la description des services ou bureaux chargés de la définition des méthodes de travail des préfets ou de leur carrière, sont des éléments qui permettront une identification des fonds et la mise à la disposition des chercheurs de descriptions diplomatiques amenant ainsi à une meilleure compréhension et un meilleur usage de cet ensemble documentaire.

Actions mises en œuvre :

- Préfets et administrations centrales : inventaire méthodique et valorisation des correspondances, rapports, circulaires, documents de la gestion des carrières ;
- Réaliser un guide de recherche *Sources pour l'histoire du ministère de l'Intérieur 1791 - 1914* ;
- Analyse comparative des pratiques administratives.

Partenariats :

- École normale supérieure de Lyon (laboratoire Triangle) ;
- Fondation des sciences du patrimoine (groupe Patriméph) ;
- Réseau territorial des services départementaux d'archives ;
- Université Paris 1 ;
- Université Paris 13.

Programme 2. Archivistique et diplomatique notariale (XVIII^e - XX^e siècle)

Enjeu : les 80 ans du Minutier central des notaires de Paris célébrés en 2012, offrent l'occasion de revenir sur l'histoire de la conservation de ce fonds aux Archives nationales, en s'intéressant à la fois aux producteurs et à leur fonction dans la société, et à la typologie des actes et à leur apport spécifique et considérable pour la recherche historique. Les archives notariales sont en effet les archives publiques de la vie privée. Elles apportent un éclairage sans pareil à tous les domaines de l'histoire sociale, économique, littéraire, à l'histoire de l'art mais aussi à l'histoire du droit et des

institutions, et sont le lieu privilégié où la petite histoire, celle des individus, rejoint la grande, celle de la société d'un temps donné.

Actions mises en œuvre :

- Collecte des archives publiques des notaires de Paris de 1885 à 1940 ;
- Connaissance et éventuellement collecte des archives de la communauté des notaires du Châtelet de Paris sous l'Ancien Régime, de la chambre des notaires de Paris, des dossiers de clients et de fonds privés ;
- Développement des instruments de recherche portant sur les fonds d'archives privées des notaires de Paris : traitement et mise en valeur des « dossiers clients ».

Partenariats :

- Chambre des notaires de Paris ;
- Direction générale des patrimoines ;
- Offices notariaux parisiens.

Programme 3. Sources de la loi française depuis la Révolution

Enjeu : la conservation des lois est, depuis leur origine, une des missions fondamentales des Archives nationales. On y trouve l'intégralité des lois de la France tant sous forme d'originaux ou expéditions authentiques que de publications qui permettent de concilier la double exigence de la conservation et de la communication au public. La connaissance de la loi est nécessaire au citoyen et à l'historien. La loi est elle-même objet d'histoire, à la fois reflet de la réalité d'une société et miroir de ses aspirations.

Actions mises en œuvre :

- Soutenir la publication de la collection Archives parlementaires (1^{re} série : 1787 - 1799) ;
- Colloque « Archives et genèse de la loi » (Pierrefitte-sur-Seine, 2015) et édition des actes ;
- Valoriser les fonds d'archives sur l'application de la loi depuis le XIX^e siècle : fin du classement de la série AL Conseil d'État ; édition du *Guide de recherche dans les archives du Conseil d'État (1799 - 2006)* ;
- Reprise des inventaires en ligne et valorisation des fonds des assemblées parlementaires et consultative (C Assemblée nationale, CC Sénat, Chambre et Cour des pairs, CE Conseil économique, social et environnemental) ;
- Fin de l'ANR Rev-Loi (2011 - 2013) et prolongation par l>IDEX LexDir (2014 - 2016) autour de l'édition en ligne de la *Collection générale des lois et décrets rendus par l'Assemblée nationale, 1789 - an VIII* (Baudouin), avec séminaires et colloques associés.

Partenariats :

- ANR Analyse comparée des pouvoirs ;
- ANR Rev-Loi ;
- Assemblée nationale (division des Archives et de la Bibliothèque) ;
- Centre national de la recherche historique / UMR 7184 (Institut d'histoire du droit / Centre d'étude-d'histoire juridique) ;
- Centre de recherches sur l'action locale (CERAL) (Université Paris 13) ;
- COMUE Sorbonne-Paris-Cité ;
- Conseil d'État (Comité d'histoire ; direction des Archives) ;
- Conseil économique, social et environnemental (service des Archives) ;
- Fondation nationale des sciences politiques ;
- IDEX LexDir ;
- Institut d'histoire de la Révolution française (IHRF) (Université Paris 1) ;
- Institut Sorbonne-Identité, Relations internationales et Civilisations de l'Europe (SIRICE) ;

- Maison française d'Oxford ;
- Ministère de la Culture et de la Communication : sous-direction des systèmes d'information ;
- Sénat (direction des Archives et de la Bibliothèque) ;
- Université de Chicago (ARTFL project) ;
- Université Paris 4.

Programme 4. Sources de la Révolution française

Enjeu : l'histoire des Archives nationales est intimement liée à celle de la Révolution française. Créées en septembre 1790 comme le « dépôt de tous les actes qui établissent la constitution du Royaume, son droit public, ses lois et sa distribution en départements » (loi du 12 septembre 1790, art. 1), les Archives nationales ont à la fois été le réceptacle des documents révolutionnaires mais aussi un acteur politique et juridique majeur de la Révolution, en garantissant un égal accès de tous les citoyens aux archives (loi du 25 juin 1794).

L'édition des sources de la Révolution française, entreprise en 1867, sera ainsi poursuivie en partenariat étroit avec l'Institut d'histoire de la Révolution française. Elle sera en outre complétée par une recension des fonds et des instruments de travail anciens élaborés par les Archives nationales, par le classement et l'inventaire de fonds d'historiens et d'érudits de la période et par la valorisation des fonds liés aux politiques de mémoire de la Révolution française.

Actions mises en œuvre :

- Concevoir de nouveaux outils d'orientation dans les archives de l'époque révolutionnaire ;
- Proposer un outil transversal dans les archives de l'époque révolutionnaire (Guide des sources de la Révolution : tome I : Site de Paris ; tome II : Site de Pierrefitte-sur-Seine).

Partenariats :

- ANR Revloi ;
- Centre de recherches sur l'action locale (CERAL) (Université Paris 13) ;
- IDEX LexDir ;
- Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris 1) ;
- Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) ;
- Universitat Pompeu Fabra, Barcelone.

Programme 5. Sceaux et cachets (Moyen Âge - XIX^e siècle)

Enjeu : parmi les domaines d'excellence des Archives nationales figurent les travaux consacrés aux sceaux, grâce à l'expertise et au rayonnement du service des sceaux depuis sa création, et notamment de ses restaurateurs, mais aussi à la connaissance fine acquise par le personnel scientifique ayant en charge des fonds d'archives abritant des documents scellés. Les Archives nationales accueillent en outre la Société française d'héraldique et de sigillographie, et sa riche bibliothèque qui y a été déposée.

Le présent programme vise à développer des actions portant sur des études scientifiques et sur la valorisation des ressources sigillaires des Archives nationales.

Actions mises en œuvre :

- Projet des sceaux plaqués des Archives nationales du Haut Moyen Âge (SPAHM) ;
- Analyse et description des matrices de sceaux du Moyen Âge (AdeMAT) ;
- Catalogue des matrices de sceaux ;
- Participation au développement de la base SIGILLA ;
- Création d'un centre de sigillographie au CARAN ;
- Poursuite de l'atelier pédagogique *Les sceaux, témoins de leur temps*.

Partenariats :

- C2RMF ;
- Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM) de Poitiers et consortium en cours de constitution ;
- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Laboratoire archéomatériaux et prévision de l'altération (LAPA) (CEA / CNRS) ;
- Université de Versailles-Saint-Quentin.

Programme 6. Bulles pontificales de la période concordataire (1802 - 1905)

Enjeu : à partir de l'étude des bulles de la période concordataire (1802 - 1905) conservées aux Archives nationales, il s'agit de produire un instrument de recherche pouvant aussi constituer un guide – à la fois diplomatique et juridique – qui soit utile aux historiens comme aux archivistes pour la connaissance de ce type documentaire très spécifique. Les conclusions d'une étude et des actions relatives à la conservation matérielle des bulles, menées par le service des Sceaux des Archives nationales dans les années 2000, seront aussi mises à disposition. Une sélection de documents représentatifs donnera lieu à une numérisation pour un accès public large *via* internet. D'autres actions de valorisation pourront compléter le dispositif.

Actions mises en œuvre :

- Établissement du bullaire pour les années 1802 - 1905 et analyses diplomatique et matérielle conjointes ;
- Inventaire des articles de F / 19 relatifs à la réception des actes en provenance de la Cour de Rome ;
- Valorisation des bulles pontificales concordataires.

Programme 7. Supports et écriture (XVIII^e - XIX^e siècles)

Enjeu : il s'agira ici d'expérimenter les techniques d'extraction et d'exploitation des tracés sous-jacents dans les manuscrits anciens sur des lettres de Marie-Antoinette. De la fin juin 1791 à la fin juin 1792, alors que la famille royale est en résidence surveillée aux Tuileries, la reine Marie-Antoinette et le comte de Fersen échangent une correspondance secrète, en partie codée. Cette correspondance est conservée depuis 1982 aux Archives nationales et a pu être déchiffrée, mais le texte en est incomplet, car il a été en partie censuré au moyen d'un caviardage recouvrant l'écriture inférieure et la rendant illisible.

Le but de l'étude est autant de découvrir le texte inférieur que d'établir une grille critique des techniques permettant de séparer des encres de la fin du XVIII^e siècle - début du XIX^e siècle sans porter atteinte à l'intégrité de l'original.

Action mise en œuvre :

- Mise en œuvre du projet REX : Recherches sur l'EXtraction et l'exploitation des tracés sous-jacents dans les manuscrits anciens.

Partenariats :

- Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC) ;
- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Université de Cergy-Pontoise.

Programme 8. Onomastique

Enjeu : créé en 1961 à l'initiative du directeur des Archives de France André Chamson, le Centre d'onomastique est la seule structure publique spécifiquement dédiée au recueil et à la diffusion de l'information scientifique dans le domaine de l'onomastique à l'échelle nationale. Plus particulièrement spécialisée dans l'étude de la toponymie et de l'anthroponymie, le centre a été, dans les années 1970 et 1980, le lieu de l'élaboration de deux répertoires recensant la production bibliographique en la matière depuis les origines jusqu'en 1985.

À la suite de ce recensement bibliographique, le Centre d'onomastique souhaite développer une politique de publication d'outils de référence, à la fois synthétiques et pratiques, destinés au grand public comme aux chercheurs.

Actions mises en œuvre :

- Guide des recherches en toponymie et anthroponymie ;
- Restructuration de la documentation du Centre d'onomastique des Archives nationales ;
- Participation au projet du *Dictionnaire topographique de la France*.

Partenariats :

- Comité des travaux historiques et scientifiques ;
- Réseau territorial des services départementaux d'archives.

Axe 7. Archives et numérique : outils et méthodes

Les modes d'appréhension des sources ont radicalement changé ces dernières années. Le public intéressé par les fonds d'archives est ainsi de plus en plus un public habitué à l'utilisation d'internet, demandeur de travail en ligne, tant pour la consultation des instruments de recherche, afin de préparer le plus en amont possible et à distance ses séances de consultation en salle de lecture, que pour la consultation de sources en ligne.

Les Archives nationales doivent continuer à se doter d'outils performants, évolutifs et collaboratifs afin de s'inscrire pleinement dans l'ère du numérique.

Un autre enjeu essentiel concerne le développement de l'archivage numérique, le programme Constance n'étant plus adapté à la transition numérique en cours de forte accélération. L'enjeu est primordial, car il s'agit du patrimoine numérique en cours de constitution. Il convient par ailleurs d'accompagner ce changement massif qui aura des impacts majeurs en termes d'organisation au sein des Archives nationales et notamment de la direction des Fonds.

Programme 1. Développement et valorisation des systèmes d'information

Enjeu : les Archives nationales se sont engagées en parallèle de la construction du site de Pierrefitte-sur-Seine, dans un autre chantier de construction, celui du nouveau système d'information archivistique (SIA). Ce dernier s'est déployé progressivement entre 2011 et 2013 sur les trois sites des Archives nationales et regroupe toutes les fonctionnalités nécessaires au suivi du traitement des archives, de leur collecte à leur diffusion. Le recul désormais possible sur les usages du SIA par les professionnels des archives en interne comme par les missions et services d'archives dans les ministères, d'une part, et par le public, d'autre part, permet d'identifier les axes d'amélioration de l'outil et les éventuelles fonctionnalités manquantes.

En outre, corrélativement à l'élaboration du système d'information archivistique, un autre chantier a porté sur la dématérialisation des inventaires et fichiers des Archives nationales. Selon un recensement mené en 2007, près de 23 500 instruments de recherche de toute nature étaient concernés, soit 1,1 million de pages et 3,4 millions de fiches papier. De 2008 à 2012, un premier marché a permis de numériser et d'encoder en XML - EAD près de 20 000 inventaires, dont 80 % étaient sur support papier. Ils ont été importés dans le SIA et publiés en salle des inventaires virtuelle. Il s'agit ici de poursuivre la dématérialisation des instruments de recherche restants et de s'engager dans un programme collectif de correction des instruments de recherche déjà versés dans le SIA.

Par ailleurs, l'informatisation de la bibliothèque par la mise en place d'un SIGB – Système intégré de Gestion de Bibliothèque – assurera une gestion centralisée et rationalisée des collections, et leur ouvrira une fenêtre vers un plus large public.

Enfin, la photothèque, outil interne de l'institution, nécessite une véritable réflexion afin de définir des solutions techniques pour sa maintenance, son ergonomie et, à plus long terme, son éventuelle utilisation par les lecteurs.

Actions mises en œuvre :

- Évolutions et ergonomie du système d'information archivistique (SIA) ;
- Dématérialisation des instruments de recherche ;
- Installation d'un système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB) ;
- Conversion rétrospective du catalogue de la bibliothèque ;
- Amélioration des fonctionnalités de la Photothèque.

Partenariat :

- Ministère de la Culture et de la Communication : sous-direction des systèmes d'information (SDSI).

Programme 2. Construction d'une base de connaissances, le référentiel des producteurs d'archives

Enjeu : il s'agit, conformément à des décisions prises dès 2009 - 2010 et en poursuivant les efforts accomplis depuis, de réaliser la description systématique, au sein du SIA et en respectant les normes conceptuelles et techniques de description archivistique, de toutes les entités (personnes, familles et organismes) qui ont produit les archives conservées par les Archives nationales. On obtiendra ainsi une base de connaissances fiables et partagées, constituant en elle-même un réseau d'informations facilitant l'accès aux instruments de recherche et un pont vers les systèmes d'information d'autres institutions. Les enjeux de ce chantier inédit sont multiples et les questions scientifiques et techniques qui se posent sont nouvelles.

Actions mises en œuvre :

- Mise en place des méthodes et outils de travail ;
- Réalisation, mise à jour et publication de la base de connaissances ;
- Réalisation de l'interopérabilité entre la base de connaissances et les référentiels d'institutions externes.

Partenariats :

- Association des archivistes français (commission Notices d'autorité producteurs pour l'administration territoriale, 1800 à nos jours) ;
- Ministère de la Culture et de la Communication : direction générale des Patrimoines ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 3. ADAMANT : installer l'archivage numérique aux Archives nationales

Enjeu : depuis le début des années 1980, les Archives nationales assurent la conservation et la communication au public des « archives nativement numériques » d'intérêt historique, produites par les services centraux de l'État (Présidence de la République, Premier ministre, une quinzaine de ministères et 700 opérateurs environ). En 2015, elles ont ainsi déjà pris en charge près de 20 téraoctets de données. Elles assurent cette mission de conservation sans limitation dans le temps.

Comme il est essentiel que cette action continue d'être exercée, les outils et procédures existants doivent être adaptés pour répondre aux évolutions technologiques et au développement de l'e-administration (diversification des usages et des types de documents produits, accroissement des volumes à prendre en charge, augmentation du nombre de demandes de consultation).

Le projet ADAMANT (Administration des Archives et de leurs Métadonnées aux Archives nationales dans le Temps) a été initié pour répondre à cet objectif.

Actions mises en œuvre :

- Mise en œuvre du projet ADAMANT.

Partenariats :

- Direction interministérielle des systèmes d'information (DISIC) ;
- Ministère de la Culture et de la Communication : sous-direction des systèmes d'information (SDSI) ;

- Programme VITAM ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 4. Les publications numériques et collaboratives

Enjeu : la prédominance d'internet dans la diffusion de l'information et les échanges culturels tout autant que scientifiques appelle à ce que les Archives nationales développent leur présence sur le web.

Actions mises en œuvre :

- Publication d'actes de colloques et de journées d'étude sur Open Edition Books (à partir de 2015) ;
- Intégration des réseaux sociaux dans la stratégie de communication (notices, ressources numériques, alertes, blogs...) ;
- Partenariat collaboratif des Archives nationales avec Wikipédia France.

Partenariats :

- Centre pour l'édition électronique ouverte (CLEO) (Unité mixte de services du CNRS, de l'université d'Aix-Marseille, de l'EHESS et de l'université d'Avignon-Pays de Vaucluse) ;
- Wikimedia France.

Axe 8. Transmission et expérimentations

Se mettre au service du public pour répondre à ses attentes constitue une préoccupation ancienne et constante des services d'archives. La diffusion du patrimoine archivistique et la transmission des connaissances afférentes, bien que constituant l'ultime maillon de la chaîne de traitement des archives après la collecte, la conservation, le classement et la description des fonds, apporte en effet une forme de justification et surtout une consécration à toutes les étapes précédentes. Elle trouve son fondement dans la loi du 7 messidor an II [25 juin 1794] qui affirme le principe du libre accès des citoyens aux archives de la Nation. Cette notion de publicité des archives, qui fonde l'institution des Archives nationales, trouve plusieurs moyens de réalisation : tout d'abord, par la communication des archives, qu'elle soit physique en salle de lecture, ou bien en ligne sous forme numérique, conjuguée à des offres de services variées, mais encore par la valorisation des archives, dont les formes d'expression sont extrêmement diverses. Il convient de toucher différents types de publics, qui évoluent fortement depuis l'installation des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine : publics des chercheurs, étudiants, journalistes, érudits, scientifiques ; publics des généalogistes ; publics scolaires et étudiants ; publics de la communauté enseignante ; publics empêchés ; publics du territoire de la Seine-Saint-Denis et du Marais ; publics citoyens en quête de droits ; publics des administrations et autres déposants ou donataires d'archives ; mécènes ; partenaires institutionnels et universitaires...

Programme 1. Mettre en œuvre une politique des publics par une complémentarité et une synergie entre les sites.

Enjeu : l'installation du siège des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine a conduit à développer des actions spécifiques sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Lors d'une phase initiale, la recherche systématique de partenariats scientifiques, culturels et artistiques a permis un essor d'activités nouvelles : manifestations artistiques et culturelles à Pierrefitte-sur-Seine, résidences d'artistes, cycle des « débats citoyens » autour de thèmes d'actualité rassembleurs. Dans le même temps, des fonctions assurées préalablement sur le site parisien ont été transférées ou dédoublées à Pierrefitte-sur-Seine : Bureau des recherches administratives pour orienter les citoyens en recherche de preuves de droits, expositions temporaires, journées d'études, colloques et séminaires, ateliers du service éducatif, visites du site et découverte de ses fonctionnalités. L'implantation pierrefittoise, dans un bâtiment moderne et au sein d'un territoire qui fait de l'offre culturelle et éducative une priorité, a élargi le champ d'action de plusieurs services. Ainsi, le service éducatif a investi les dispositifs en direction des publics dits empêchés ou en situation de handicap, a multiplié ses actions en direction des publics du champ social, a noué des liens structurels avec les établissements d'enseignement les plus proches.

Il s'agit désormais de réfléchir à l'articulation des activités entre les différents sites des Archives nationales, de prendre en compte les besoins des publics et de définir une stratégie plus cohérente. En s'appuyant sur les enquêtes de publics existantes et en lançant de nouvelles enquêtes ciblées sur les attentes des publics potentiels des Archives nationales, en définissant des complémentarités plus fortes entre les salles de lecture, les salles d'exposition, les ateliers pédagogiques installés sur des sites différents, les Archives nationales permettront aux publics de mieux identifier leurs missions et leurs ressources. En resserrant les liens avec les organismes territoriaux qui sont déjà en charge du domaine culturel et patrimonial, les activités proposées par les Archives nationales doivent trouver un écho plus grand et évoluer en phase avec le développement global de la Seine-Saint-Denis.

Actions mises en œuvre :

- Définition d'une stratégie et d'un programme d'actions ;
- Mise en œuvre d'actions ciblées pour le développement territorial du site de Pierrefitte-sur-Seine ;
- Élaboration d'une cartographie des publics accueillis et réalisation d'enquêtes.

Partenariats :

- Comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis ;
- Communauté d'agglomération de Plaine Commune (futur « Conseil de territoire ») ;
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
- Direction générale des Patrimoines, département de la Politique des publics ;
- Réseau Marais Culture +.

Programme 2. Transmission des savoirs

Enjeu : par leurs ressources documentaires et leur savoir-faire, les Archives nationales disposent d'un potentiel pour contribuer à des objectifs partagés avec les politiques nationales d'éducation et d'enseignement supérieur : la sensibilisation du jeune public à l'histoire, aux droits citoyens et au patrimoine écrit, dans un fort souci d'interdisciplinarité avec l'enseignement des arts, des lettres, des langues et des sciences ; la formation initiale et continue des enseignants ; l'initiation de jeunes chercheurs, dans tous les champs des SHS, à la recherche fondée sur l'utilisation de documents originaux.

Avec la diversité et la spécialisation des métiers qu'elles exercent, les Archives nationales détiennent une compétence recherchée, à l'échelle nationale et internationale, pour participer à la formation initiale ou au perfectionnement des futurs professionnels. La valorisation de ces savoir-faire doit permettre une insertion plus active dans les réseaux professionnels et scientifiques, et offrir un dispositif permanent de partage et d'échanges sur les pratiques, indispensable au maintien de la qualité des compétences collectives.

Actions mises en œuvre :

- L'action pédagogique : principes directeurs et orientations prioritaires ;
- Diffusion et valorisation de l'expertise professionnelle.

Partenariats :

- Ambassade d'Espagne : office pour l'éducation ;
- Archives départementales de Seine-Saint-Denis ;
- Archives diplomatiques ;
- Association des archivistes français ;
- Association internationale des archives francophones ;
- Basilique cathédrale de Saint-Denis ;
- Bibliothèque nationale de France (BNF) ;
- Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) Garneau, Québec : département géographie-histoire-civilisation ;
- Cité de l'architecture et du patrimoine ;
- Cité nationale de l'histoire de l'immigration ;
- Citoyenneté Jeunesse Seine-Saint-Denis ;
- Communauté d'agglomération de Plaine Commune. Archives municipales ;
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : service du patrimoine culturel ;
- Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : service du projet éducatif et de la jeunesse ;
- Conseil international des archives ;
- Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Aubervilliers ;
- Conservatoire national des arts et métiers ;

- Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), Paris, Créteil et Versailles ;
- École de Condé ;
- École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA) ;
- École nationale des chartes ;
- Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), Paris, Créteil ;
- Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) ;
- Fondation Charles-de-Gaulle ;
- Fondation de la France libre ;
- Fondation de la Résistance ;
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation ;
- Historial de la Grande Guerre de Péronne (Conseil départemental de la Somme) ;
- Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) ;
- Institut du monde arabe ;
- Institut national du Patrimoine ;
- Mémorial de la Shoah ;
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : direction générale de l'Enseignement scolaire, bureau des usages numériques et des ressources pédagogiques ;
- Ministère de la Culture et Communication : département des Formations scientifiques et techniques ;
- Musée Cognacq-Jay ;
- Musée d'art et d'histoire du Judaïsme ;
- Musée de l'Armée ;
- Musée de la Résistance nationale ;
- Musée des Arts et Métiers ;
- Musée national de la Marine ;
- PôleSup 93 ;
- Réseau des universités partenaires ;
- Services départementaux de l'Éducation nationale, Paris, Seine-Saint-Denis ;
- Universités : Paris 1, Paris 8, Paris 13, Créteil, Versailles Saint-Quentin, université de Bourgogne ;
- Ville de Saint-Denis : musée d'art et d'histoire ;
- Ville de Saint-Denis : unité archéologique.

Programme 3. Accueil et information du public : outils, méthodes et perspectives

Enjeu : faciliter l'accès aux ressources des Archives nationales est un enjeu majeur de l'institution. La diversification des publics et la croissance de l'offre, la répartition des moyens et des fonctions sur plusieurs sites entraînent un besoin de clarification qui prend plusieurs aspects. Le rôle classique de guidage et de conseil à travers les fonds d'archives (sur le site en ligne, en salle de lecture, en réponse à des demandes de recherche et de reproduction, par téléphone) est devenu encore plus crucial compte tenu de la masse des matériaux communicable et de la complexité administrative qui préside à l'organisation et à la structuration de ces fonds. Le développement d'outils de première nécessité consultables sur place ou à distance (fiches simplifiées de recherche, guides, « foire aux questions » permettant de trouver rapidement une réponse à des questions simples) doit aller de pair avec l'amélioration des performances de la Salle des inventaires virtuelle, en termes d'ergonomie, de qualité et de rapidité de réponse, d'exhaustivité dans le déploiement des instruments de recherche. Ce service dématérialisé aura pour conséquence d'accroître constamment la variété et le volume de publics usagers des Archives nationales. Le relais de partenaires nouveaux, tel Wikimedia France, a d'ores et déjà un impact direct sur la diffusion de nos ressources et sur une meilleure information des publics ; l'intensification de ce partenariat facilitera le signalement et la valorisation des archives.

Néanmoins l'accueil physique reste une donnée fondamentale. Il se doit de prendre en compte, de manière toujours plus efficace, la question de l'accessibilité : circulations des publics handicapés et accès aux matériaux d'archives à l'aide d'outils adéquats. La médiation personnalisée auprès d'individuels et de groupes, qui a été profondément renouvelée, doit bénéficier d'une valorisation et d'une publicité accrues pour que les compétences existantes profitent au plus grand nombre. Le relais offert par les associations historiques et généalogiques est une voie de diffusion à développer pour faire connaître tous les outils mis en place. Compléter l'offre archivistique par un accès facilité au catalogue et aux collections de la bibliothèque des Archives nationales est aussi une nécessité, compte tenu de l'ancienneté et du volume de ce patrimoine ; la réussite du projet sera dépendante de la visibilité du catalogue informatisé et de la capacité à s'insérer en complémentarité dans le réseau des bibliothèques franciliennes.

Actions mises en œuvre :

- Accompagnement des publics dans leur découverte de l'institution : accueil et médiation, diffusion *in situ* de l'actualité, visites guidées ;
- Évolution de la salle des inventaires virtuelle ;
- Valorisation et accessibilité des ouvrages de la bibliothèque ;
- L'accessibilité : outils et médiations pour le public handicapé (projet Ocelles).

Partenariats :

- Fédération française de généalogie ;
- Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA) ;
- Revue française de généalogie ;
- Wikimedia France.

Programme 4. Les archives comme matériau d'expérimentations scientifiques, artistiques et sociales.

Enjeu : matière première de l'histoire, les archives nourrissent désormais des questionnements plus larges portés par l'ensemble du champ des sciences humaines, dans des approches transdisciplinaires. Elles sont aussi devenues des matériaux privilégiés de l'expression artistique contemporaine, avec des démarches qui conjuguent recherche et création. Ces évolutions renouvellent l'étude et la valorisation des fonds, ouvrent à des collaborations inédites alors même que le réseau francilien des organismes de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur – partenaire historique des Archives nationales – connaît de profondes restructurations avec les financements liés au « grand emprunt » ou au programme d'investissement d'avenir (PIA). Enfin, l'implantation du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine sur le territoire de Plaine Commune, marqué par une forte dynamique de transformation autour des industries culturelles et numériques, et en articulation avec le « Grand Paris », appelle à une réflexion sur de nouveaux développements des publics, au prisme de l'ancrage territorial.

Pour demeurer en phase avec cet environnement complexe et stimulant, les Archives nationales doivent développer une démarche prospective avec une fonction de veille sur les programmes de recherche ou sur les programmations artistiques, dès leur étape de lancement, et la conduite d'un bouquet d'activités d'ordre plus relationnel, avec les acteurs qui les animent.

En direction du monde de la recherche, elles doivent organiser leur partenariat avec les nouvelles structures agrégatives que sont les labex, equipex et idex et amorcer un dialogue direct avec les directeurs d'unités et leurs équipes. Elles doivent être en capacité de s'associer à l'innovation, d'enrichir les dialogues et d'être force de proposition pour aboutir à co-construire les actions et dépasser le seul rôle de fournisseur d'accès aux ressources archivistiques. Dans ce

domaine enfin, la recherche sur les patrimoines et leur devenir dans le contexte des humanités numériques représente un sujet majeur pour lequel elles doivent susciter des échanges avec les réseaux institutionnels et valoriser leur expertise au côté des autres métiers du patrimoine.

Le volet d'actions artistiques des Archives nationales a pour ambition d'être un espace de recherche, d'invention, de tentatives, mais aussi un espace d'observation et de développement d'une réflexion sur les enjeux à l'œuvre dans cet intérêt croissant des artistes pour les archives. Il représente une réelle opportunité de donner une visibilité aux archives et d'accompagner la création de sens et d'un en-commun à partir de la matière historique et, ce, dans une double impulsion :

- > interne à travers l'accueil ou la mise en œuvre de projets artistiques au sein même des Archives qui va nécessairement questionner, déplacer les habitudes et le quotidien de l'institution ;
- > externe par le développement de partenariats avec des institutions culturelles de nature différente de la leur, ouvrant sur une approche transdisciplinaire de l'archive.

Le champ social a sa propre dynamique : depuis 2010, les Archives nationales font partie de la mission « Vivre ensemble » et, dans ce contexte, œuvrent à mettre en place un dialogue et des formations à destination des acteurs du champ social appartenant à des structures diverses : centres sociaux, réseaux d'éducation populaire, services de protection judiciaire de la jeunesse, services d'accompagnement de primo-arrivants. Les contacts noués ces dernières années avec ces relais ont permis d'accueillir dans le cadre d'ateliers diversifiés les publics du champ social : personnes en situation d'exclusion scolaire, professionnelle ou en situation de vulnérabilité sociale ou économique, qui ne s'autorisent pas à fréquenter nos institutions culturelles. L'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine a été et reste un enjeu majeur pour le développement de ces activités sur le territoire.

Actions mises en œuvre :

- Les archives et la recherche ;
- Les archives et la création artistique ;
- Les archives et le champ social.

Les partenariats

- Africolor ;
- Association Accueil Laghouat ;
- Association Savoirs pour Réussir ;
- Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) ;
- Campus Condorcet ;
- Centre social SFM Montreuil (Solidarité français migrants) ;
- Cultures du cœur 93 ;
- Equipex Matrice ;
- Ère de jeu ;
- Festival jazzycolors ;
- Festival Métis ;
- Fondation des sciences du patrimoine ;
- Idefi Creativ ;
- Institut national d'histoire de l'art ;
- Khiasma ;
- Labex Arts H2H ;
- Labex Hastec ;
- Les musiques de la boulangerie ;
- Maison de la poésie ;
- Marais culture+ ;

- Mission de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Mission Vivre ensemble ;
- Paris photographique (Mois de la photo) ;
- Paris quartier d'été ;
- TM+ ;
- Unités éducatives de la PJJ (UEAJ de Paris et d'Île-de-France) ;
- Université Paris Est Marne la Vallée. Open Jerusalem (*Opening Jerusalem Archives : For a connected History of 'Citadinité' in the Holy City (1840 - 1940)*) ;
- Université Paris Lumière ;
- Université Sorbonne université ;
- Ville de Paris (Nuit blanche).

Axe 9. Un musée pour les archives

La vocation du musée des Archives nationales est de faire découvrir des lieux singuliers dans le paysage patrimonial parisien, en appréhendant l'histoire des bâtiments et de l'institution qu'ils abritent. En complément de la valorisation des espaces classés du « Quadrilatère » (hôtels princiers, jardins), il s'agit en outre de créer un parcours permanent sur le site parisien et de définir une programmation d'expositions temporaires sur les deux sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine. L'enjeu dans ce domaine est de trouver une complémentarité et une synergie entre ces deux sites.

L'enjeu est de mettre en œuvre des conditions d'une médiation renouvelée et innovante entre les documents d'archives et un public peu ou pas familier des services d'archives et de leurs salles de lecture. Il s'agit tout à la fois, pour les Archives nationales, de partager avec le plus grand nombre ce qu'elles conservent et les connaissances ou les savoir-faire qu'elles se sont forgés au fil du temps, de faire découvrir ce que sont les archives, quels en sont les usages pluriels, de les utiliser dans une perspective historique, d'éducation à l'écrit et à ses formes, de développement du sens critique par la confrontation des sources, mais aussi d'éducation à la citoyenneté et au patrimoine. L'enjeu est majeur, tant en termes de visibilité de l'institution à l'extérieur qu'en termes d'affirmation de son rôle culturel et d'amplification de ses missions didactiques.

Programme 1. Un parcours sur la matérialité des archives et les archives comme sources de l'histoire

Enjeu : le projet de développement du musée qui repose sur un renouvellement muséographique nécessite un agrandissement des espaces dévolus à la valorisation des contenus. En effet, pour mener à bien ce projet, il est indispensable de distinguer clairement le « parcours permanent » des espaces dédiés aux expositions et manifestations temporaires. Actuellement, l'absence d'espace spécifique pour les expositions contraint à un chevauchement des salles, ce qui nuit à la lisibilité du parcours, et à la réduction de la programmation. Il soulève également un problème fonctionnel, les visiteurs devant traverser les salles d'exposition en cours de montage et de démontage pour accéder aux salons princiers.

Action mise en œuvre :

- Scénario d'un parcours construit autour de quatre thématiques.

Programme 2. Valorisation des espaces classés du quadrilatère des Archives nationales

Enjeu : l'usage administratif des bâtiments confiés aux Archives nationales s'est développé dans deux directions depuis l'installation de cette institution dans le Marais en 1808. La politique menée par les directeurs successifs a tendu, d'une part, à accroître les espaces de stockage et, d'autre part, à augmenter les surfaces accessibles au public. À partir de 1847, avec l'inauguration du musée sigillographique, le public, jusque-là confiné à la seule salle de lecture, est invité à parcourir, admirer et prendre possession d'espaces sans cesse accrus :

- > 1867, ouverture par Léon de Laborde du musée des Archives (premier étage de l'hôtel de Soubise) et ouverture partielle des Grands dépôts ;
- > 1938, extension du musée dans les salons de l'hôtel de Rohan ;
- > 1988, ouverture de la cour d'honneur ;
- > 2011, ouverture des jardins.

Au lendemain de la construction du site de Pierrefitte-sur-Seine, de nombreux espaces sur le site parisien ont été libérés. L'ouverture au public de tout ce qui peut l'être semble à la fois souhaitable et inéluctable.

En outre, dans les années 1980, à l'initiative de M. Bertrand du Vignaud, l'idée germe de remonter les prestigieux décors intérieurs de la Chancellerie – les murs extérieurs ayant disparu – au rez-de-chaussée de l'hôtel de Rohan, dépourvu de ses décors d'origine, idée qui se concrétise en 2015 grâce au mécénat du World Monument Fund ainsi que de celui de la Banque de France qui, depuis plus de 90 ans, conserve ces décors. Au terme de ce chantier ambitieux mené par l'OPPIC (2018), les Archives nationales seront donc en mesure de proposer à la visite la majorité de leurs cours et jardins ainsi qu'un ensemble de monuments exceptionnels tant par leur valeur artistique que par la richesse, la singularité et la complexité de leur histoire.

Ce remontage est une occasion de poursuivre la politique d'ouverture au public. Le défi que doivent relever les Archives nationales n'est pas seulement d'accueillir et de mettre en valeur ce joyau des arts décoratifs français, mais aussi de l'intégrer dans un plan général de requalification des espaces publics de l'hôtel de Rohan et au-delà de tout le quadrilatère.

Actions mises en œuvre :

- Revalorisation des espaces patrimoniaux du quadrilatère parisien ;
- Renforcement de l'accueil et de la médiation au sein des différents espaces de visites ouverts au public sur le site de Paris.

Partenariats :

- Banque de France ;
- Opérateur du patrimoine et des programmes immobiliers de la Culture (OPPIC) ;
- Service interministériel des Archives de France.

Programme 3. Les expositions temporaires

Enjeu : les expositions temporaires visent principalement à valoriser, auprès du public le plus large, les fonds des Archives nationales, en les enrichissant, selon le format des expositions, de prêts extérieurs provenant d'autres institutions patrimoniales.

Si le site de Pierrefitte-sur-Seine est doté d'une salle d'exposition, ce n'est pas le cas du site parisien (Hôtel de Soubise) qui ne dispose pas d'espaces spécifiquement dédiés à cette fonction. Ces nouveaux espaces se situeront, à terme, dans le prolongement de l'hôtel de Soubise, au rez-de-chaussée des bâtiments dits « Louis-Philippe ».

Les grands axes du PSCE guident l'élaboration de la programmation et c'est du département de l'action culturelle et éducative ou de la direction des fonds qu'émanent la plupart des projets. Bien entendu, les Archives nationales répondent également à des propositions liées aux commémorations nationales. Il convient de réfléchir et de bâtir une stratégie sur l'offre différenciée d'expositions sur les deux sites.

Actions mises en œuvre :

- Définition de la typologie des expositions et du mode opératoire associé ; réflexion stratégique sur la complémentarité et la synergie entre les sites de Paris et Pierrefitte-sur-Seine ;
- Programmation des expositions du site de Paris ;
- Programmation des expositions du site de Pierrefitte-sur-Seine.

Partenariats :

- Réseau des institutions culturelles et patrimoniales partenaires ;
- Réseau des universités partenaires.

Récapitulatif des 246 partenaires du PSCE

-
- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">> A2iA> Act-Up Paris> Africolor> Ambassade d'Espagne : office pour l'éducation> ANR « Analyse comparée des pouvoirs »> ANR Europe> ANR HEMEF> ANR Paprika@2F> ANR Revloi> APEX> Archives départementales de Maine-et-Loire (AD49)> Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (AD54)> Archives départementales de Paris (AD75)> Archives départementales de Seine-Saint-Denis (AD93)> Archives départementales du Val-de-Marne (AD94)> Archives nationales d'outre-mer (ANOM)> Archives nationales du monde du travail (ANMT) | <ul style="list-style-type: none">> Assemblée nationale (division des Archives)> Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)> Association Accueil Laghouat (75)> Association des archivistes français (AAF)> Association des déposants d'archives de jeunesse et d'éducation populaire (ADAJEP)> Associations des mouvements gai et lesbien, bi, trans et inter-sexe> Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ)> Association Georges Pompidou> Association internationale des archives francophones (AIAF)> Association Mnémosyne> Association pour l'étude de l'histoire de l'Inspection du travail (AEHIT)> Association Rails et Histoire> Association Savoirs pour Réussir> Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM) |
| <ul style="list-style-type: none">> Banque de France> Basilique cathédrale de Saint-Denis> Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)> Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP) | <ul style="list-style-type: none">> Bibliothèque Mazarine> Bibliothèque nationale de France (BnF)> Bibliothèque Sainte-Geneviève |
| <ul style="list-style-type: none">> Campus Condorcet, Grand équipement documentaire> Casa de Velazquez> École des hautes études en sciences de la communication et de l'information (CELSA)> Centre André Chastel (Université Paris 4)> Centre d'études féminines et d'études de genre (CEFEG / université Paris 8)> Centre d'études Maghreb / Machrek (Université Paris 7)> Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM de Poitiers)> Centre d'histoire du XIX^e siècle (Université Paris 1) | <ul style="list-style-type: none">> Centre d'histoire sociale de la Fondation nationale des sciences politiques> Centre d'histoire et de recherches sur la Résistance de Besançon> Centre de recherche du château de Versailles (CRCV)> Centre de recherche en histoire quantitative de Caen (CRHQ)> Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)> Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC) (Muséum d'histoire naturelle)> Centre de recherches sur l'action |
-

- locale - CERAL (université Paris 13)
- > Centre Georges-Pompidou (bibliothèque Kandinsky)
 - > Centre Jean-Mabillon (École nationale des chartes)
 - > Centre Koyré (EHESS)
 - > Centre national de danse contemporaine d'Angers (CNDC)
 - > Centre national de la recherche historique / UMR 7184 (Institut d'histoire du droit / Centre d'étude-d'histoire juridique)
 - > Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
 - > Centre national des arts plastiques (CNAP)
 - > Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) (Unité mixte de services du CNRS, de l'université-d'Aix-Marseille, de l'EHESS et de l'université d'Avignon-Pays de Vaucluse)
 - > Centre social SFM Montreuil (Solidarité français migrants)
 - > Chambre des notaires de Paris
 - > Chancellerie des universités de Paris
 - > Cité de l'architecture et du patrimoine
 - > Cité des mémoires étudiantes
 - > Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)
 - > Citoyenneté Jeunesse Seine-Saint-Denis
 - > Collège d'enseignement général et professionnel (cégep) Garneau, Québec : département géographie - histoire - civilisation
 - > Comité d'histoire des administrations du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Chatefp)
 - > Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
 - > Comité d'histoire du ministère de l'Écologie
 - > Comité d'histoire de la Sécurité sociale (CHSS)
-
- > Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC), Paris, Créteil et Versailles
 - > Département Histoire de l'architecture et Archéologie de Paris (DHAAP)
-
- > Centre de sociologie européenne (EHESS)
 - > Comité départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis
 - > Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS)
 - > Commission du vieux Paris
 - > Commission pour l'indemnisation des victimes des spoliations (CIVS)
 - > Communauté d'agglomérations de Plaine Commune. Archives municipales
 - > Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
 - > COMUE Université Paris Lumières
 - > COMUE Université Sorbonne université
 - > Conseil d'État
 - > Conseil départemental de la Meuse
 - > Conseil départemental de Seine-et-Marne
 - > Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
 - > Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : service du patrimoine culturel
 - > Conseil départemental de Seine-Saint-Denis : service du projet éducatif et de la jeunesse
 - > Conseil économique, social et environnemental (service des Archives)
 - > Conseil international des archives (CIA)
 - > Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Aubervilliers
 - > Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
 - > Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)
 - > Consortium Archives des mondes contemporains (Maison des sciences de l'homme de Bourgogne / CNRS)
 - > Consortium ISNI
 - > Cultures du cœur 93
-
- > Direction interministérielle des systèmes d'information
-

- > École des hautes études en sciences de l'information et de la communication (CELSA)
- > École des hautes études en sciences sociales (EHESS)
- > École du Louvre
- > École nationale des chartes (ENC)
- > École nationale des ponts et chaussées (ENPC)
- > École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC)
- > École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon)
- > École pratique des hautes études (EPHE)

- > Fédération française de généalogie
- > Festival jazzycolors
- > Festival Métis
- > Fondation BNP Paribas / Fondation Charles de Gaulle
- > Fondation de la France libre
- > Fondation de la Résistance
- > Fondation De Wendel

- > Groupe Histoire Architecture Mentalités Urbaines (GHAMU)

- > Historial de la Grande Guerre (Péronne)
- > Holocaust Memorial Museum

- > Idefi Creativ
- > Institut Sorbonne-Identité, Relations internationales et Civilisations de l'Europe (SIRICE) (Université Paris 1)
- > Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris 1)
- > Institut d'histoire du droit (Université Paris 2)
- > Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT)
- > Institut de recherche sur le Maghreb contemporain - IRMC (CNRS)
- > Institut des mondes africains - IMAF (Université Paris 1)
- > Institut des sciences sociales du politique (ISP) (Université Paris 10)
- > Institut du monde arabe (IMA)
- > Institut français d'architecture (IFA)
- > Institut François Mitterrand

- > Khasma

- > Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), Paris, Créteil
- > Éditions de l'Iconoclaste
- > Equipex Bibliissima
- > Equipex Matrice
- > Ère de jeu
- > Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
- > European Library
- > Europeana Collections 1914 - 1918

- > Fondation des sciences du patrimoine
- > Fondation Gabriel Péri
- > Fondation Jean Jaurès
- > Fondation nationale des Sciences politiques
- > Fondation pour la mémoire de la déportation
- > Fondation Singer Polignac
- > France Télévisions

- > Institut géographique national (IGN), COGIT
- > Institut historique allemand (IHA)
- > Institut national d'histoire de l'art (INHA)
- > Institut national de l'audiovisuel (INA)
- > Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP)
- > Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)
- > Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INS HEA)
- > Institut national du patrimoine (INP)
- > Institut national du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP)
- > Institut Pasteur

<ul style="list-style-type: none"> > Labex ArtsH2H > Labex Hastec > Laboratoire archéomatériaux et prévision de l'altération (LAPA) (CEA/CNRS) > Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) (Université Paris 1) > Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP) (Université Paris 1) 	<ul style="list-style-type: none"> > Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (ENS Lyon) > Laboratoire Équipes Traitement de l'Information et Systèmes (ETIS) (CNRS / ENSEA / Université de Cergy-Pontoise) > Les musiques de la boulangère > Ligue de l'Enseignement
<ul style="list-style-type: none"> > Maison de la poésie > Maison des Sciences de l'homme de l'université de Bourgogne (MSH UB) > Maison française d'Oxford > Maison Jean Vilar > Marais culture+ > Médiathèque de l'architecture et du patrimoine > Mémorial de la Shoah > Météo France - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie > Ministère de l'Intérieur > Ministère de la Culture et de la Communication : département des Formations scientifiques et techniques (DGPAT) ; direction générale des Patrimoines ; département de la Politique des publics ; Service interministériel des Archives de France (SIAF) ; revue <i>In Situ</i> > Ministère de la Défense : direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives ; Service historique de la Défense 	<ul style="list-style-type: none"> > Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : direction générale de l'Enseignement scolaire, bureau des usages numériques et des ressources pédagogiques > Ministère de la Justice > Ministère des Affaires étrangères > Mission du centenaire 1914 - 1918 > Musée Carnavalet > Musée Cognacq-Jay > Musée d'art et d'histoire du Judaïsme > Musée de l'Armée > Musée de la Résistance nationale > Musée de Meaux > Musée des Arts et Métiers > Musée national de la Marine > Musée national de l'histoire de l'Immigration > Musée national du Sport
<ul style="list-style-type: none"> > Offices notariaux parisiens > Opéra Comique 	<ul style="list-style-type: none"> > Opérateur du patrimoine et des programmes immobiliers de la Culture (OPPIC)
<ul style="list-style-type: none"> > Paris photographique > Paris quartier d'été > Pays de Meaux > PIREN - Seine (université Paris 7 / CNRS) > Plaine commune > Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) 	<ul style="list-style-type: none"> > PôleSup 93 > Préfecture de Police > Présidence de la République > Premier ministre (services du) > Programme VITAM
<ul style="list-style-type: none"> > Radio France > Rectorat de Paris / Service des archives > Réseau des services de coopération et d'action culturelle en Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> > Réseau territorial des services départementaux d'archives > Revue française de généalogie

<ul style="list-style-type: none"> > Sénat (direction des Archives et de la Bibliothèque) > Service des archives Caisse d'allocations familiales / Caisse nationale des allocations familiales - Services départementaux de l'éducation nationale, Paris, Seine-Saint-Denis > Service international de recherches de Bad Arolsen > Service régional de l'archéologie d'Île-de-France (SRA) 	<ul style="list-style-type: none"> > Service régional de l'inventaire d'Île-de-France (SRI IDF) > Société des amis des archives de France (SAAF) > Société nationale des chemins de fer français (SNCF) > Sociétés de généalogie
> TF1	> TM+
<ul style="list-style-type: none"> > Unités éducatives de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Unité éducative d'activité de jour (UEAJ) de Paris et d'Île-de-France > Universitat Politècnica de València (UPLVC), Espagne > Universitat Pompeu Fabra, Barcelone > Université d'Aix-Marseille > Université d'Amiens-Jules Verne > Université d'Angers > Université de Bordeaux > Université de Bourgogne > Université de Cergy-Pontoise > Université de Chicago > Université de Versailles-Saint-Quentin > Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 	<ul style="list-style-type: none"> > Université Paris 2 Assas > Université Paris 3 Sorbonne nouvelle > Université Paris 4 Sorbonne > Université Paris 5 Paris Descartes > Université Paris 6 Pierre et Marie Curie > Université Paris 7 Paris Diderot > Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis > Université Paris 9 Dauphine > Université Paris 10 Nanterre > Université Paris 13 Villetaneuse > Université Paris Est-Marne-la-Vallée. <i>Open Jerusalem (Opening Jerusalem Archives : For a connected History of 'Citadinité' in the Holy City (1840 - 1940))</i>
<ul style="list-style-type: none"> > Ville de Meaux > Ville de Paris 	<ul style="list-style-type: none"> > Ville de Saint-Denis : musée d'art et d'histoire > Ville de Saint-Denis : unité archéologique
> Wikimedia France	> World Mundial Found Europe